

Annexe 6 **Etude historique, documentaire, et de
vulnérabilité – Quartier Fontaine Saint
Matin – Saint-Cyr-l’Ecole – R001-
1617347BER-V02**



Tauw



LES RESIDENCES

Étude historique, documentaire, et de vulnérabilité.

Quartier Fontaine Saint-Martin - Saint-Cyr-l'École

R001-1617347BER-V02

22 juillet 2020



SITES ET SOLS POLLUÉS
NF X 31-620-2
ÉTUDES, ASSISTANCE
ET CONTRÔLE

SITES ET SOLS POLLUÉS
NF X 31-620-3
INGÉNIERIE DES TRAVAUX
DE RÉHABILITATION

Certification de service des prestataires dans
le domaine des sites et sols pollués
www.lne.fr

Référence R000-1617347BER-V02

Fiche contrôle qualité

Intitulé de l'étude	Etude historique, documentaire et de vulnérabilité
Client	Les Résidences Yvelines Essonne
Site	Quartier de la Fontaine Saint-Martin - incluant les résidences Fontaine Saint-Martin, Romain Rolland, Geldrop et Decour-Macé - 78210 - Saint-Cyr-l'Ecole
Interlocuteur	Lucas ADOBATI
Adresse du site	Quartier Fontaine Saint-Martin - 78210 - Saint-Cyr-l'Ecole
Email	lucas.adobati@lesresidences.fr
Téléphone	07 77 16 99 83
Référence du document	R001-1617347BER-V02
Date	22/07/2020
Superviseur	Jerome PRADEAU 
Responsable étude	François DEGRELLE
Rédacteur(s)	Emilien BERNARDEAU 

Coordonnées

Tauw France - Agence de Paris
 Immeuble le Vancouver
 3, allée Edmée Lheureux
 94340 Joinville le Pont (Paris)
 T +33 15 51 21 770
 Email : info@tauw.fr

Tauw France est membre de Tauw Group bv – Représentant légal : Mr. Eric MARTIN
 www.tauw.com

Gestion des révisions

Version	Date	Statut	Pages	Annexes
V02	22/07/2020	Modification du document	41	4
V01	08/07/2020	Création du document	34	5

Référencement du modèle:



Table des matières

Résumé non technique.....	6
1 Introduction.....	8
1.1 Objectif de l'étude	8
1.2 Méthodologie.....	8
2 Contexte de l'étude.....	9
2.1 Localisation et description du site	9
2.2 Étude antérieure.....	10
2.3 Synthèse de l'étude BURGEAP portant sur la gestion des terres à excaver réalisé par GINGER BURGEAP en juin 2020.....	10
2.4 Projet d'aménagement / usage futur	13
3 Visite de site (A100)	14
3.1.1 Observations au droit du site	14
3.1.2 Environnement avoisinant.....	14
4 Etude de vulnérabilité (A120).....	18
4.1 Météorologie	18
4.1.1 Précipitations.....	18
4.1.2 Températures (°C):	18
4.1.3 Conclusions sur le contexte climatologique	19
4.2 Topographie du site	19
4.3 Contexte géologique	20
4.4 Contexte hydrogéologique	22
4.4.1 Contexte hydrogéologique régional	22
4.4.2 Contexte hydrogéologique local.....	22
4.4.3 Vulnérabilité des eaux souterraines.....	23
4.4.4 Usage des eaux souterraines - Sensibilité.....	23
4.4.5 Hydrographie.....	25
4.4.6 Risques naturels	26
4.4.7 Risques industriels.....	28
5 Etude historique, documentaire et mémorielle (A110)	29
5.1 Objectifs	29
5.2 Sources d'informations.....	29

5.3	Étude historique et documentaire (A110).....	29
5.3.1	Base de données BASIAS	29
5.3.2	Sites référencés sur BASOL	30
5.3.3	ARIA.....	31
5.3.4	Consultation de la base de données des ICPE soumises à autorisation et enregistrement en ligne.....	32
5.3.5	Consultation des services municipaux de Saint-Cyr-l'Ecole	32
5.3.6	Consultation des services régionaux et interdépartementaux d'Ile-de-France	33
5.3.7	Consultation de la Préfecture des Yvelines	33
5.3.8	Consultation des Archives Départementales des Yvelines.....	33
5.3.9	Consultation des photographies aériennes du site de l'IGN	34
6	Conclusion – résumé technique	40
Annexe 1	Fiches BASIAS.....	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 2	Mail du service Urbanisme.....	42
Annexe 3	Documents consultés à la DRIEE	43
Annexe 4	Mail de la préfecture des Yvelines	44
Annexe 5	Mail aux archives départementales.....	45

Liste des tableaux

Tableau 1	: Codification des missions	8
Tableau 2	:Caractéristiques du site et de son environnement proche	9
Tableau 3	: Résultats d'analyse sur les sols.....	12
Tableau 4	:Compte-rendu de la visite de site	14
Tableau 5	: Eléments identifiés lors de la visite du site	15
Tableau 6	: coupes des sondages BSS à proximité du site d'étude	21
Tableau 7	: Sources d'informations	29
Tableau 8	: Sites BASIAS présents dans un rayon de 500 m autour du site	30

Liste des figures

Figure 1: Emprise de la zone d'étude (source : Géoportail)	9
Figure 2: Localisation des sondages sur les zones 1-2-3 du site d'étude	11
Figure 3: Localisation des sondages sur les zones 4-5 du site d'étude	11
Figure 4 : Plan du projet d'aménagement (sources : Les résidences-Novembre 2019)	13
Figure 5: Eléments observés durant la visite de site	17
Figure 6: Normales climatiques – Précipitations (meteofrance.fr – station de Trappes)	18
Figure 7 : Normales climatiques – Températures (meteofrance.fr – station de Trappes)	19
Figure 8: Carte topographique du site (source : Géoportail)	20
Figure 9: Géologie de la zone d'étude (Source: Info Terre)	21
Figure 10 : Hydrogéologie de la zone d'étude	23
Figure 11: Ouvrages référencés dans la base de données BSS eau	24
Figure 12 : Enveloppes d'alerte des zones humides avérées et potentielles en région Île-de-France	25
Figure 13 : Localisation des espaces protégés dans le secteur d'étude	26
Figure 14: Arrêtés de catastrophes naturelles sur la commune de Saint-Cyr-l'Ecole	27
Figure 15 : Risque de mouvements de terrain présents sur la commune de Saint-Cyr-l'Ecole	28
Figure 16 : Localisation des sites BASIAS et BASOL dans un périmètre de 500 m par rapport au site d'étude	31
Figure 17 : Localisation des installations classées dans un rayon de 500 m du site d'étude.....	32
Figure 18: Vues aériennes historiques du site (source : remonterletemps.ign.fr)	38

Liste des annexes

Annexe 1	Mail du service Urbanisme
Annexe 2	Documents consultés à la DRIEE
Annexe 3	Mail de la préfecture des Yvelines
Annexe 4	Mail aux archives départementales

Résumé non technique

Adresse du site	Quartier de la Fontaine Saint-Martin - Saint-Cyr-l'Ecole (78)
Projet d'aménagement	Le projet prévoit le réaménagement de tous les espaces extérieurs du quartier, c'est-à-dire les espaces publics de voirie et les espaces privatifs végétalisés ainsi que la réhabilitation des logements existants et l'aménagement d'extensions au droit des bâtiments existants pour un usage de logements. Une structure petite enfance (5 à 10 enfants) type micro-crèche ou maison d'assistante maternelle est également envisagée. cette structure n'aura pas d'espaces extérieurs.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> recenser et localiser les activités exercées, les incidents ou accidents passés ; déterminer la nature et la quantité des polluants potentiellement présents sur la zone ; identifier les zones potentiellement polluées à travers l'étude de vulnérabilité ; évaluer les incidences du terrain d'étude sur l'environnement ; évaluer les incidences des activités de la zone d'étude et des risques naturels sur le terrain d'étude
Conclusion de l'étude historique, documentaire et de vulnérabilité	<p><u>Bilan de l'étude de vulnérabilité</u></p> <p>Les premières eaux souterraines sont attendues au droit du site entre 12 et 22 m de profondeur. Celles-ci ne sont considérées comme moyennement vulnérables à une pollution issue du site compte tenu de leur profondeur et sensibles du fait de leur usage (eau collective). Le site d'étude est toutefois localisé hors d'un périmètre de protection de captage en eau potable et hors d'une zone d'intérêt écologique.</p> <p><u>Étude historique et documentaire : Au droit du site d'étude</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Parcelles historiquement exploitées pour des activités agricoles puis bombardées lors de la seconde guerre mondiale ; Les quatre résidences sont construites entre 1959 et 1984 ; Depuis 1984, pas de changements notables observés sur la zone d'étude par rapport à la configuration actuelle ; Aucun site BASIAS ou BASOL n'est référencé au droit de la zone d'étude ; Impact en hydrocarbures dans les remblais identifié lors d'investigations menées par Burgeap en juin 2020 au niveau du parking de la résidence Decour Macé. <p><u>Environnement proche du site d'étude :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Hormis la zone résidentielle de l'Abbaye aménagée dans les années 2000 en limite sud-est du site, l'environnement proche a peu évolué depuis les années 1980 9 sites BASIAS sont recensés à moins de 500 m du site d'étude pour des activités de station-service et de blanchisseries. <p><u>Sources de pollution potentielles recensées au droit du site</u></p> <ul style="list-style-type: none"> impact ponctuel en hydrocarbures mis en évidence dans l'étude BURGEAP; anciennes cuves de mazout au droit de la chaufferie DALKIA localisée au 8 rue Berthie Albrech; Transformateurs ayant potentiellement contenu des PCB.

	<p><u>Sources de pollution potentielles recensées hors site</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Sites BASIAS recensés à moins de 500 m du site d'étude via les eaux souterraines (dégazage potentiel) ;
Recommandations	<p>Sur la base des résultats de l'étude historique et documentaire ainsi que des observations lors de la visite de site, Tauw France recommande la réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none">• de sondages et prélèvements de sol pour compléter les résultats obtenus par GINGER BURGEAP et dimensionner l'impact en hydrocarbures observé au niveau du sondage P5 (parking résidence Decour Macé) ;• de sondage et prélèvements de sol à proximité des anciennes cuves à mazout et des transformateurs PCB ;• De piézaires profonds pour s'assurer de l'absence de migration de pollution hors site issue des sites BASIAS via un éventuel dégazage des eaux souterraines ;• <u>d'un prélèvement de gaz du sol au droit du futur espace petite enfance. L'option de la réalisation d'analyse des risques résiduels prédictive sera à retenir en fonction des résultats d'analyse des prélèvements de gaz du sol</u>

1 Introduction

1.1 Objectif de l'étude

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier de la Fontaine Saint-Martin regroupant quatre résidences (Fontaine Saint-Martin, Romain Rolland, Geldrop, Decour-Macé) situées sur la commune de Saint-Cyr-l'Ecole (78210), la société LES RESIDENCES a sollicité Tauw France pour la réalisation d'une étude historique, documentaire et de vulnérabilité.

Les objectifs fixés par Tauw France pour répondre aux besoins des RESIDENCES sont de :

- recenser et localiser les activités exercées, les incidents ou accidents passés ;
- déterminer la nature et la quantité des polluants potentiellement présents sur la zone ;
- identifier les zones potentiellement polluées à travers l'étude de vulnérabilité ;
- évaluer les incidences du terrain d'étude sur l'environnement ;
- évaluer les incidences des activités de la zone d'étude et des risques naturels sur le terrain d'étude

1.2 Méthodologie

Concernant la problématique des sites et sols pollués, les méthodologies suivantes seront retenues :

- la note du 19 avril 2017, établie par le Ministère en charge de l'environnement, relative aux modalités de gestion et de réaménagement des sites pollués.
- la norme NF X 31-620-1 « Qualité des sols – Prestations de services relatives aux sites et sols pollués – exigences générales » ;
- la norme NF X 31-620-2 « Qualité des sols – Prestations de services relatives aux sites et sols pollués – Exigences dans le domaine des prestations d'études, d'assistance et de contrôle ».

Les missions décrites ci-dessous font référence à la codification des missions des normes NF X 31-620.

Tableau 1 : Codification des missions

Code	Prestation	Missions réalisées
A100	Visite de site	X
A110	Etudes historiques, documentaire et mémorielles	X
A120	Une étude de vulnérabilité des milieux	X
A130	Elaboration d'un programme prévisionnel d'investigations	X

2 Contexte de l'étude

2.1 Localisation et description du site

Le site d'étude, d'une superficie d'environ 10 ha est localisé au niveau du quartier de la Fontaine St Martin et au sud d'un aérodrome, sur la commune de St Cyr l'Ecole (78). Il est actuellement occupé par une zone résidentielle comprenant notamment plusieurs ensembles de logements collectifs, des espaces verts et des parking et voiries. La localisation de la zone d'étude est présentée sur la figure suivante.

Tableau 2: Caractéristiques du site et de son environnement proche

Caractéristiques géographiques du site	
Adresse	Rue du 8 mai 1945-St Cyr l'Ecole (78).
Superficie	100 727 m ²
Références cadastrales	Au total, l'emprise concernée par Les Résidences comprend 40 parcelles de référence : AC 01 n°3, 29 à 35, 37 à 45, 56 à 59, 61, 68 à 70, 74, 75, 101, 114, 124, 125, 237, 239, 241, 243, 244, 247, 249, 253, 254.
Coordonnées (Lambert 93) du centre du site	X : 630 824 m Y : 6 856 680 m
Altitude (m NGF)	Comprise entre 117 et 127 m NGF
Topographie du site	Pente selon un axe sud-ouest (127 m NGF) / nord-est (117 m NGF)
Occupation actuelle du site	Il est actuellement occupé par une zone résidentielle comprenant notamment plusieurs ensembles de logements collectifs, des espaces verts , des parking et voiries.
Usage du secteur alentour	Le secteur proche du site d'étude comporte notamment des habitations au sud, et des bâtiments d'activité au nord, à l'est et à l'ouest.

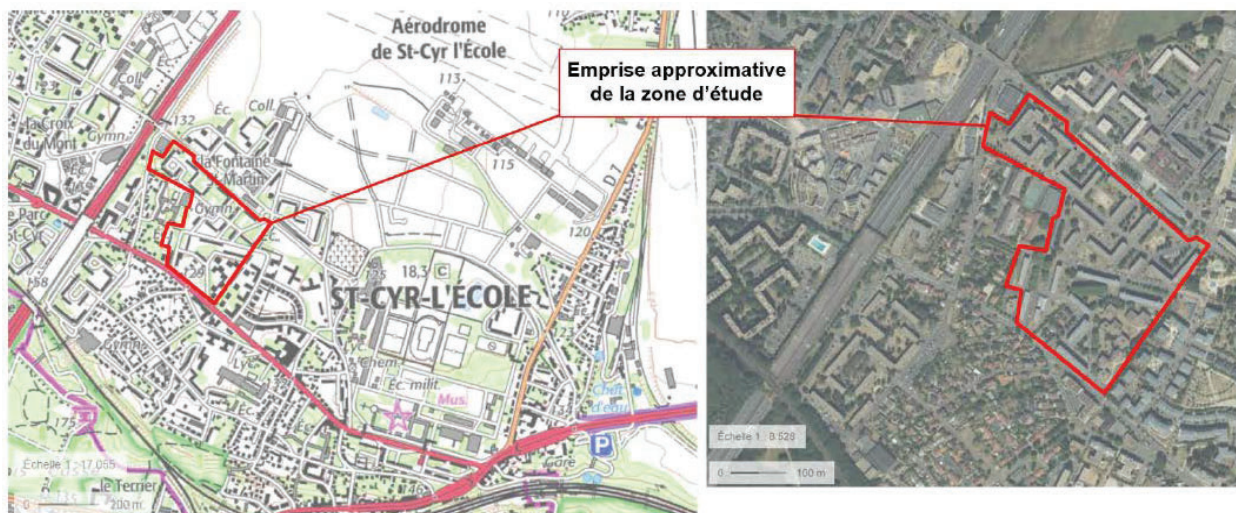


Figure 1: Emprise de la zone d'étude (source : Géoportail)

2.2 Étude antérieure

Dans le cadre de la réalisation de cette étude, les documents consultés sont listés ci-dessous :

- Plans topographiques 1 à 4 – Li-2018-12-05-PL ;
- Note de présentation du projet du 15/07/2020 – Les Résidences ;
- Caractérisation des terres à excaver réalisé par le groupe Burgeap Ginger (ref : CSSPIF203982 / RSSPIF10680-01), réalisé le 19/06/2020

2.3 Synthèse de l'étude BURGEAP portant sur la gestion des terres à excaver réalisé par GINGER BURGEAP en juin 2020

Dans le cadre d'un diagnostic de pollution des sols, la société GINGER BURGEAP a réalisé 6 sondages de sols à la tarière mécanique entre 0 et 2 m de profondeur pour l'analyse des paramètres suivants :

- Pack ISDI + COHV + 8 métaux et métalloïdes + cyanures sur éluat.

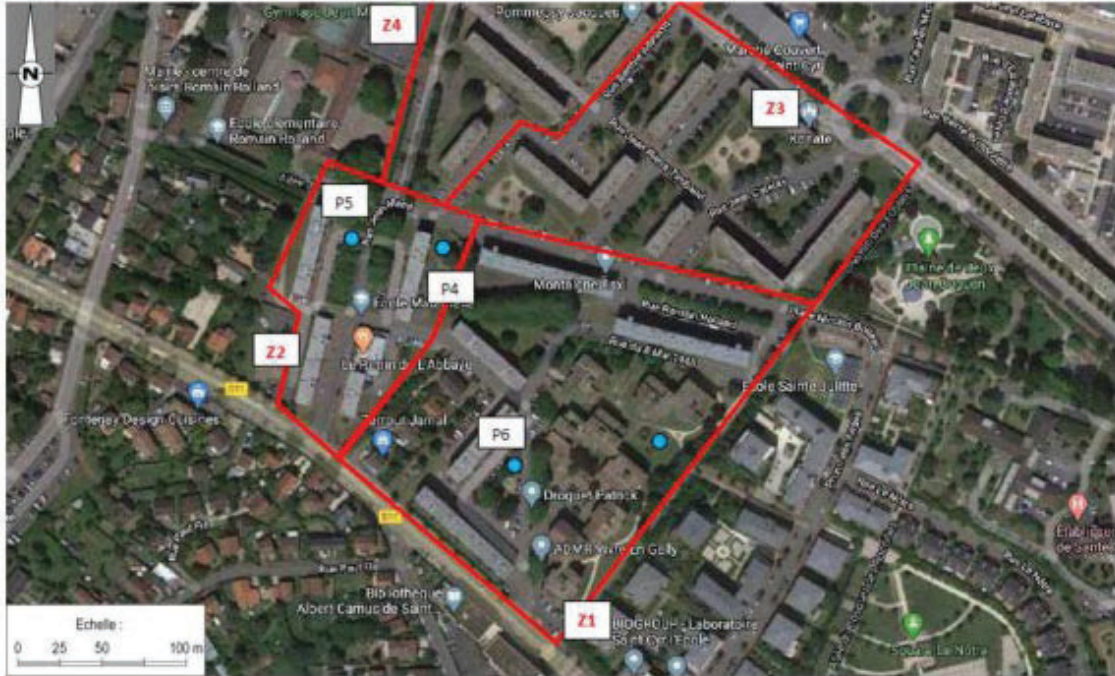
Les résultats sur les sols ont montré :

- Des impact en HCT C10-C40 au droit du sondage P5 entre 0 et 1 m de profondeur, associé à la présence de naphthalène à une teneur supérieure au bruit de fond.
- Des impacts en métaux et métalloïdes présents dans les sols entre 0 et 2 m de profondeur, à des teneurs inférieures au bruit de fond Ile-de-France, sauf au droit du sondage P5 entre 0 et 1 m de profondeur où le zinc est mesuré à une teneur supérieure au bruit de fond (110mg/kg) ;

Les terres destinées à être excavées dans le cadre du projet d'aménagement (entre 0 et 2 m de profondeur) sont :

- au droit des sondages P2, P3, P4 et P6, des sols pouvant être considérés comme inertes au sens de l'arrêté du 12/12/14, et qui peuvent être orientés vers une filière ISDI, sous réserve de l'acceptation par la filière ;
- au droit des sondages P1 entre 0 et 1 m de profondeur et P5 entre 0 et 2 m (extrapolation entre 1 et 2 m de profondeur, en l'absence d'analyse), les sols ne peuvent être considérés comme non inertes et devront donc être orientés vers une filière de type ISDND ou équivalente.

Le plan d'implantation des sondages ainsi qu'une synthèse des résultats extraits du rapport sont présentés ci-dessous.



- Sondages
- Site d'étude

Figure 2: Localisation des sondages sur les zones 1-2-3 du site d'étude



- Sondages
- Site d'étude

Figure 3: Localisation des sondages sur les zones 4-5 du site d'étude

2.4 Projet d'aménagement / usage futur

D'après les éléments communiqués, le projet prévoit le réaménagements de certains espaces verts ainsi que l'aménagement d'extensions au droit des bâtiments existants pour un usage de logements. Un espace d'accueil dédié à la petite enfance est également envisagé. Le plan d'aménagement global est représenté sur la figure ci-dessous.

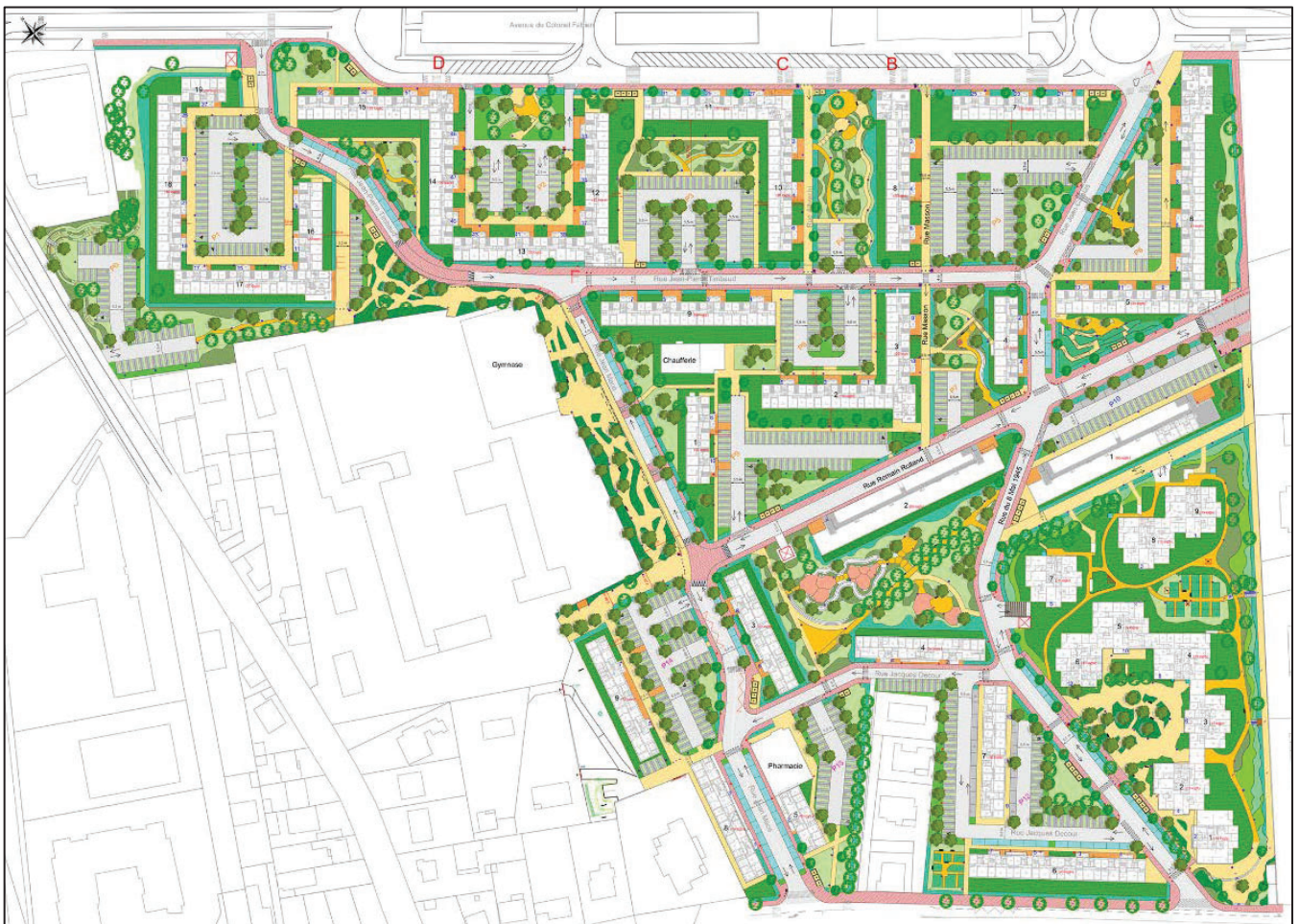


Figure 4 : Plan du projet d'aménagement (sources : Les résidences-Novembre 2019)

3 Visite de site (A100)

3.1.1 Observations au droit du site

Le tableau ci-dessous présente les informations mises en évidence lors de la visite de site réalisée le 30/06/20.

Tableau 4: Compte-rendu de la visite de site

Description	Conséquence sur le projet/Risque de pollution
Logement collectifs composé partiellement de zones enherbé, jardin	Néant
Commerces (boulangerie, pharmacie)	Néant
Ancienne chaufferie exploitée par DALKIA	Fuites d'hydrocarbures / infiltration dans les sols
Cuves à mazout	Fuites d'hydrocarbures / infiltration dans les sols
Transformateurs	Pollution aux PCB

Une revue des photographies prises durant la visite de sites sont listées dans le tableau ci-après.

la localisation des éléments correspondants est disponible dans la figure suivante.

3.1.2 Environnement avoisinant

Le site est entouré :

- D'une magasin LIDL au nord-ouest du site, d'un gymnase et les écoles R. Rolland et J. Macé à l'ouest ;
- Une maison de retraite et un établissement public de santé au sud est ;
- Une aire de jeu ainsi que l'école Sainte Juliette à l'est du site ;

Tableau 5 : Eléments identifiés lors de la visite du site

PHOTOGRAPHIE	DESCRIPTION DE LA ZONE/LOCALISATION	CONSTATS DE DEGRADATION/POLLUTION
	1 : Transformateur localisé au sud-est du site	<p><u>Présence d'un revêtement de sol :</u> Oui</p> <p><u>Type de revêtement :</u> Enrobé</p> <p><u>État du revêtement :</u> Bon état apparent</p> <p><u>Constat de pollution :</u> Aucun</p>
	2 : Transformateur localisé au nord-ouest du site	<p><u>Présence d'un revêtement de sol :</u> Non (graviers, espaces verts)</p> <p><u>Constat de pollution :</u> Aucun</p>
	3 : Transformateur localisé au centre-ouest du site	<p><u>Présence d'un revêtement de sol :</u> Oui</p> <p><u>Type de revêtement :</u> Dalle béton</p> <p><u>État du revêtement :</u> Bon état apparent</p> <p><u>Constat de pollution :</u> Aucun</p>

Référence

R001-1617347BER-V02

PHOTOGRAPHIE	DESCRIPTION DE LA ZONE/LOCALISATION	CONSTATS DE DEGRADATION/POLLUTION
	<p>4 : Transformateur localisé au centre-ouest du site</p>	<p>Présence d'un revêtement de sol : Non (graviers, espaces verts)</p> <p>Constat de pollution : Aucun</p>
	<p>Ancien local chaufferie</p>	<p>Présence d'un revêtement de sol : Oui</p> <p>Type de revêtement : Dalle béton</p> <p>État du revêtement : Bon état apparent</p> <p>Constat de pollution : Aucun</p>
	<p>Anciennes cuves de mazout</p>	<p>Présence d'un revêtement de sol (sous la cuve) : Non observé</p> <p>Type de revêtement : Non observé</p> <p>État du revêtement : Non déterminé</p> <p>Constat de pollution : Non déterminé (cuve et revêtement de sol non observés)</p>
		

Référence

R001-1617347BER-V02

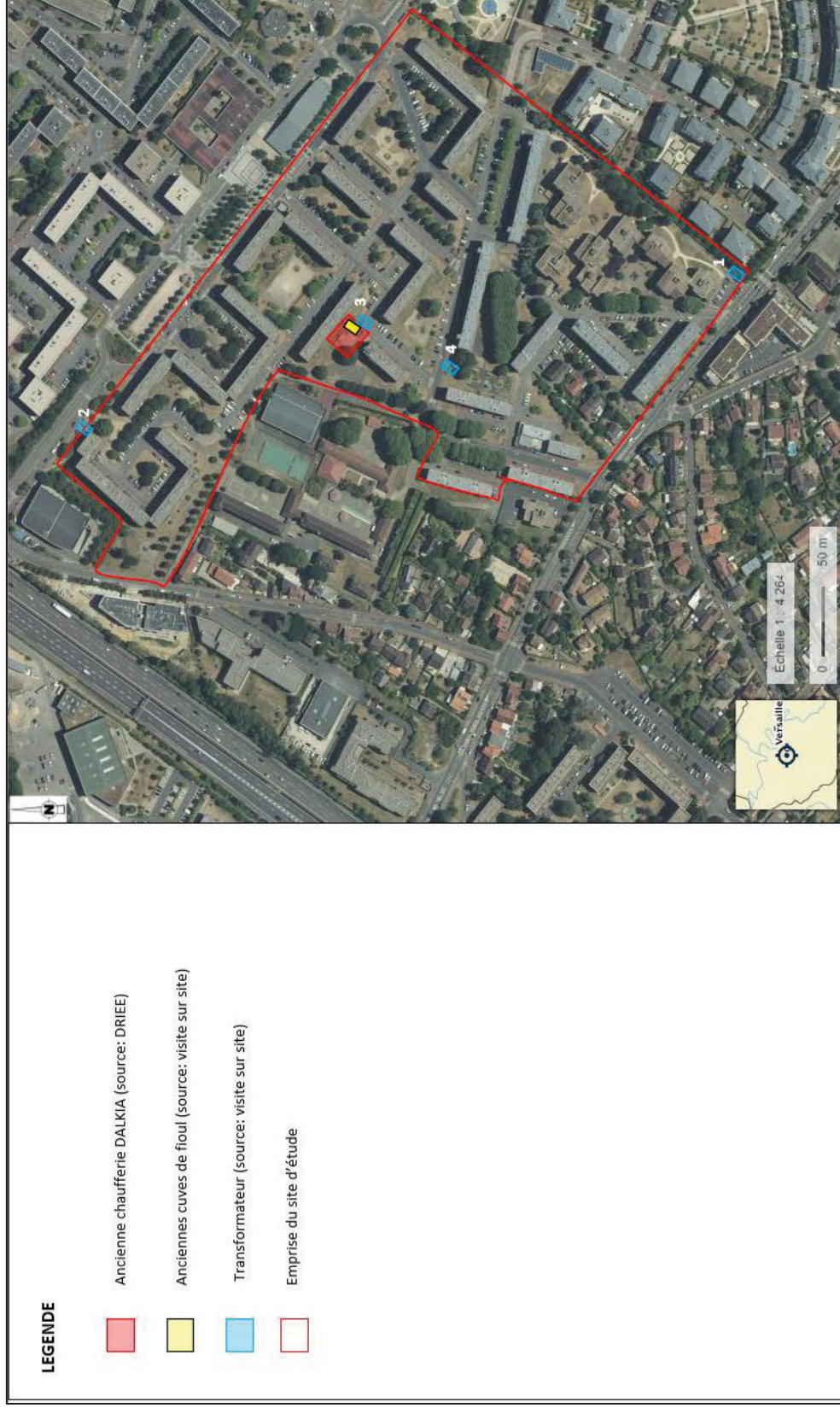


Figure 5: Éléments observés durant la visite de site

4 Etude de vulnérabilité (A120)

Cette étude vise à identifier les possibilités de transfert des pollutions et les usages réels des milieux concernés.

4.1 Météorologie

4.1.1 Précipitations

Les hauteurs de pluies (en mm), figurant dans le tableau ci-dessous, sont les normales annuelles pour la période 1981-2010. Les précipitations les plus abondantes sont observées en octobre et décembre.

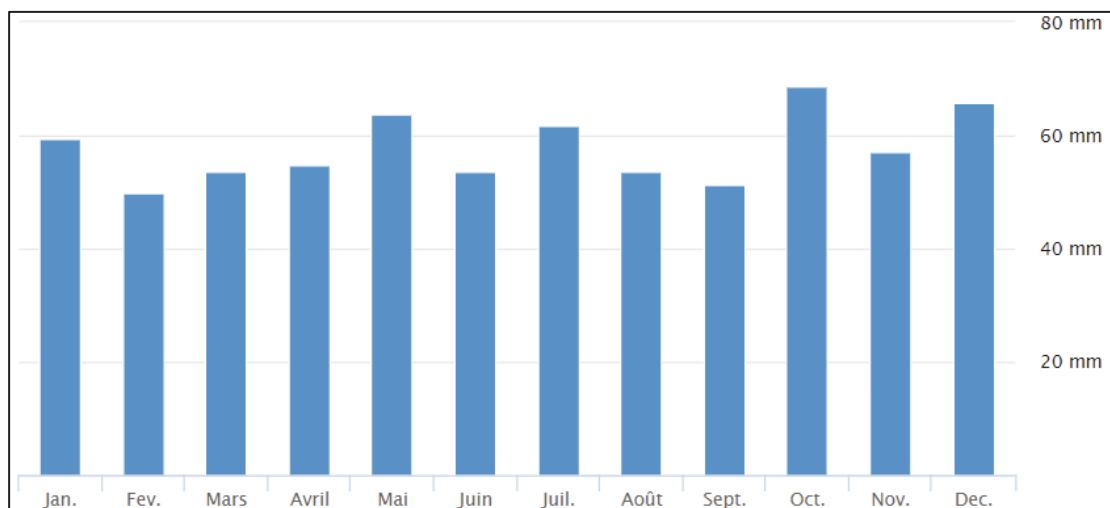


Figure 6: Normales climatiques – Précipitations (*meteofrance.fr – station de Trappes*)

4.1.2 Températures (°C):

Les moyennes des températures sur la période 1981-2010 sont indiquées ci-dessous :

Moyenne des températures minimales : **7,2°C** ;

Moyenne des températures maximales : **15,2°C**.

Le graphique ci-après représente la courbe d'évolution des températures annuelles maximales et minimales respectivement atteintes en juillet/aout et en décembre/janvier .

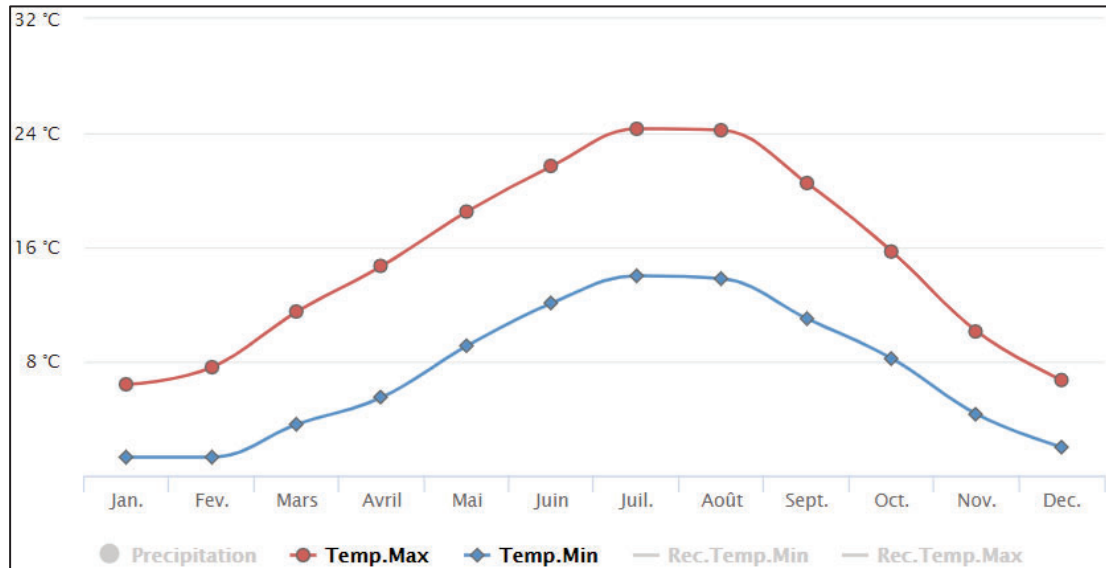


Figure 7 : Normales climatiques – Températures (meteofrance.fr – station de Trappes)

4.1.3 Conclusions sur le contexte climatologique

Ces données sont caractéristiques d'un climat océanique tempéré. Il se caractérise par une recharge des nappes phréatiques essentiellement comprise sur la période d'octobre à janvier. Les périodes de dégazage éventuel de polluants, associées notamment à des températures élevées et une hygrométrie faible, sont donc favorables sur la période estivale en juillet/aout.

4.2 Topographie du site

D'après l'étude de la topographie locale (carte IGN Scan 25, plan de nivellement SETU – 26/02/20), le site d'étude présente une altimétrie comprise entre 117 et 127 m NGF, comme observé sur la figure ci-dessous.

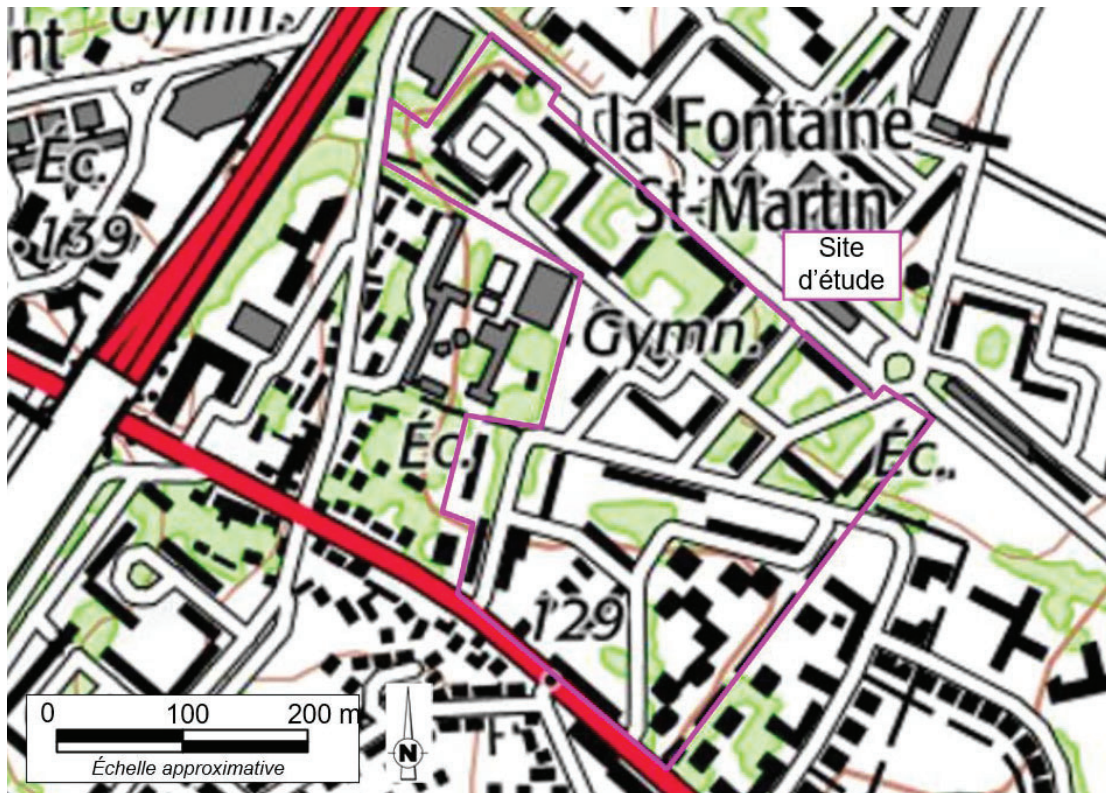


Figure 8: Carte topographique du site (source : Géoportail)

4.3 Contexte géologique

D'après les informations issues de la carte géologique n°182 de Versailles du BRGM ainsi que les sondages recensés à proximité (géologie vérifiée), les premières formations géologiques rencontrées au droit du site et sous d'éventuels remblais superficiels devraient correspondre :

- aux Sables et grès de Fontainebleau ;
- aux argiles à corbules et Marnes à Huitres
- au calcaire de Sannois, argile verte de Romainville ;
- aux Marnes Supra-gypseuses.

Un extrait de la carte géologique au droit du site au 1/50 000ème est présentée ci-dessous.

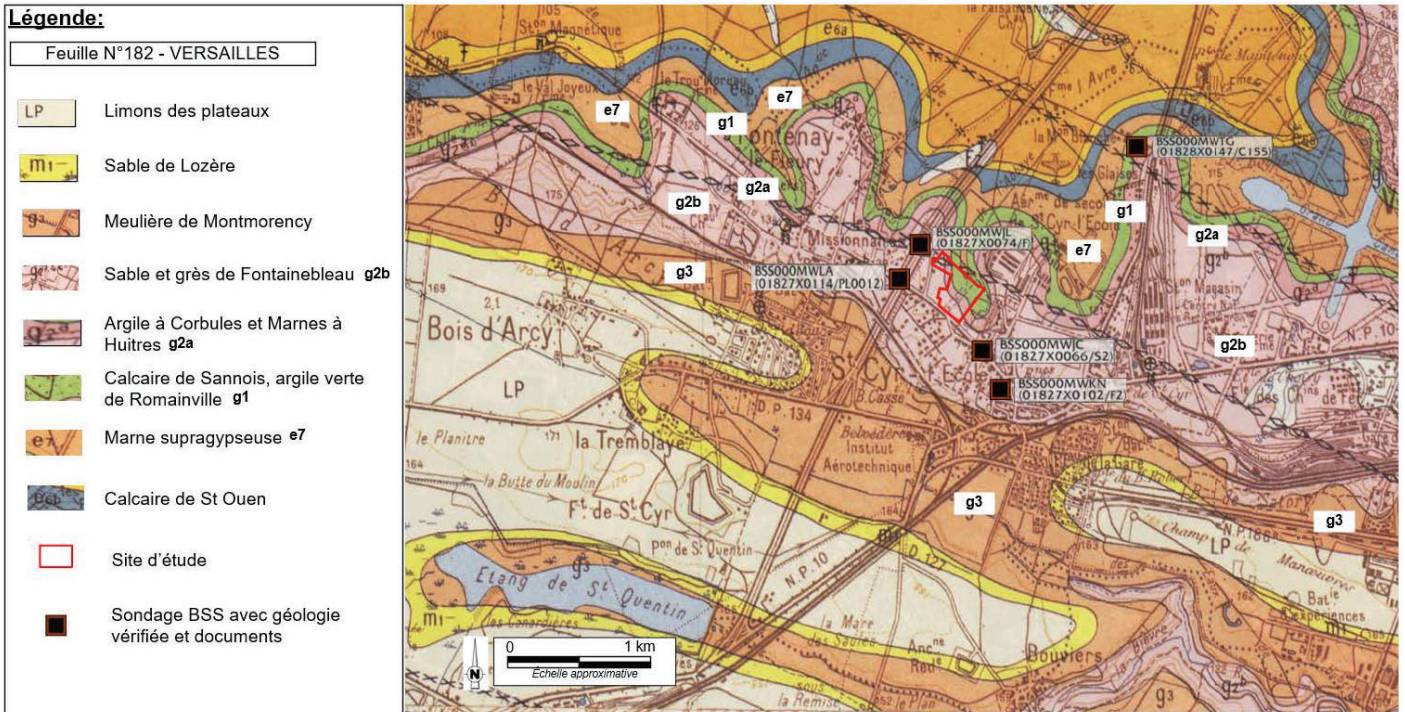


Figure 9: Géologie de la zone d'étude (Source: Info Terre)

Ces informations sont cohérentes avec les coupes des sondages BSS000MWJL et BSS000MWLA recensés dans la base de données BSS du BRGM et localisés sur la formation géologique des Sables et grès de Fontainebleau à une altimétrie respective de 125 m NGF et de 134 m NGF:

Tableau 6 : coupes des sondages BSS à proximité du site d'étude

Profondeur	Formation	Lithologie	Étage géologique
Entre 0 et 1,5 m	Limons des Plateaux	Limons jaune fins consistant	Quaternaire (LP)
Entre 1,5 et 7,5 m	Sables de Fontainebleau	Sables jaunes fins	Stampien moyen (g1b)
Entre 7,5 et 13 m	Marnes à huitres	Marnes, Sableux verts noir consistant	Stampien moyen (g1b)
Entre 13 et 14,5 m	Formation de Brie	Marne gris blanc foncée	Stampien inférieur (g1a)
Entre 14,5 et 21 m	Marnes vertes de Romainville	Marnes vertes consistants	Stampien inférieur (g1a)
Entre 21 et 27 m	Marnes Supragypseuses	Marnes gris verts mou	Ludien (e7)
Entre 27 et 36,6 m	Calcaires de Saint-Ouen	Marnes blanc crème, calcaire, silex	Marinesien (e6b)

4.4 Contexte hydrogéologique

4.4.1 Contexte hydrogéologique régional

D'après les cartographies du contexte global, les premières eaux souterraines devraient correspondre à la nappe du lutétien et/ou de l'Eocène moyen.

4.4.2 Contexte hydrogéologique local

D'après le points BSS000MWJL (visible en figure 8 ci-après), les premières eaux souterraines devraient être rencontrées vers 20 mètres de profondeur pour une altimétrie du sol à 125 m NGF. Etant donné une altimétrie du site comprise entre 117 et 127 m NGF, la hauteur d'eau estimée est attendue entre 12 m et 22 m de profondeur dans les marnes supra-gypseuses.

Le site d'étude est localisé sur une ligne de partage des eaux (cf. figure ci-dessous) rendant complexe l'interprétation du sens d'écoulement (orienté vers l'ouest ou l'est-sud-est). En raison de cette incertitude, aucun sens d'écoulement n'a été retenu.

Seule une étude hydrogéologique intégrant des mesures de terrain permettrait de statuer sur cette orientation.

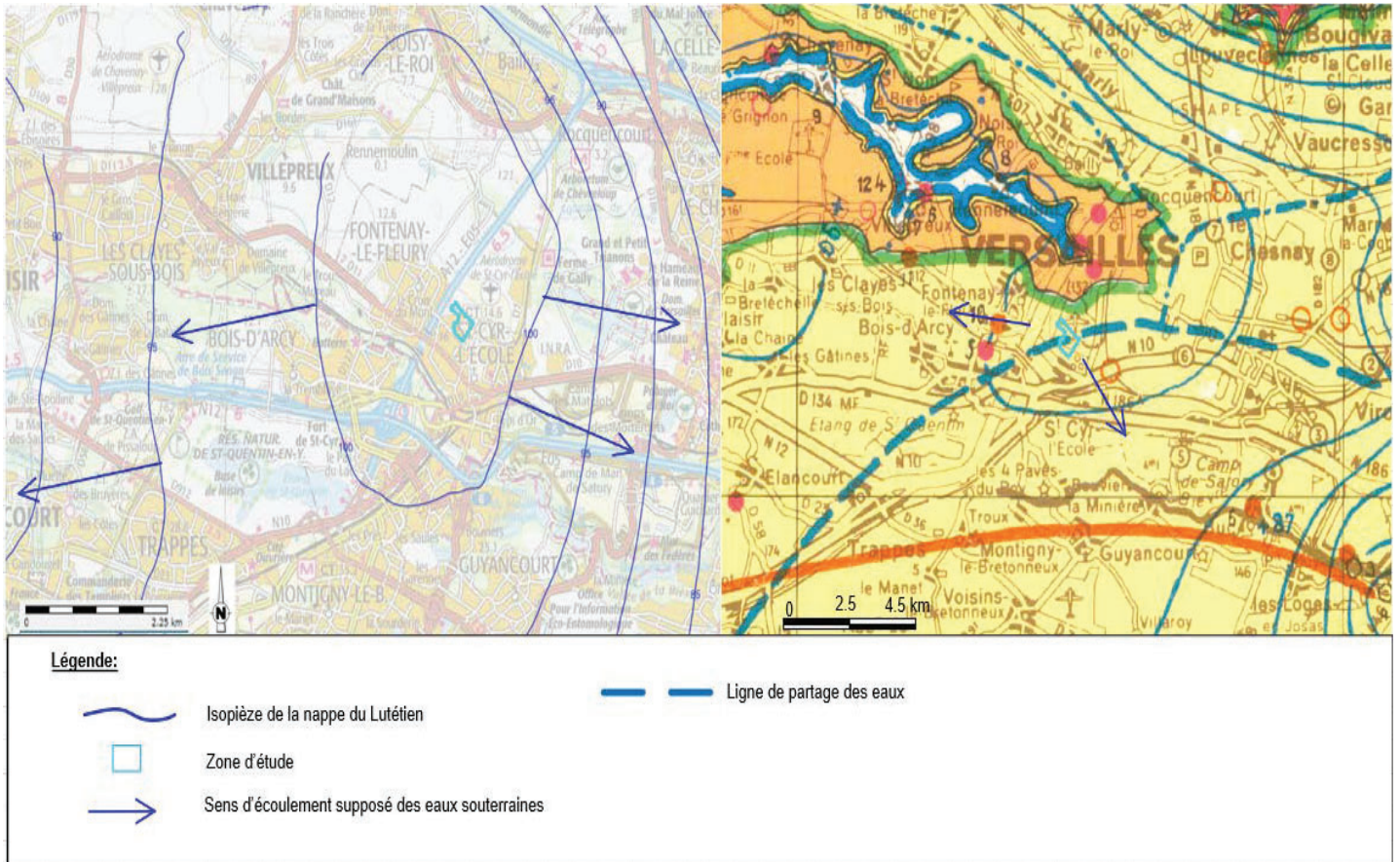


Figure 10 : Hydrogéologie de la zone d'étude

Source : SIGES Seine-Normandie, Atlas des nappes d'Île-de-France

4.4.3 Vulnérabilité des eaux souterraines

Compte tenu de la profondeur à laquelle les eaux souterraines sont attendues (entre 12 et 22 m), celles-ci sont considérées comme moyennement vulnérables vis-à-vis d'une pollution issue du projet d'aménagement.

4.4.4 Usage des eaux souterraines - Sensibilité

D'après la base de données BSS Eau, un seul ouvrage (BSS000MWJL) est recensé dans un rayon de 500 m autour du site d'étude. Sa localisation est présentée sur la figure suivante. Il s'agit d'un forage qui, d'après la base de données Infoterre, est toujours en activité pour une alimentation en eau collective.



Figure 11: Ouvrages référencés dans la base de données BSS eau

(Source : BSS Eau - BRGM)

Étant donné l'incertitude sur le sens d'écoulement des eaux souterraines, ce dernier sera considéré comme vulnérable à une pollution issue du site. Il est également considéré comme sensible au vu de son usage (Eau collective).

- **Usage des eaux souterraines – périmètre de protection des captages AEP**

D'après l'ARS des Yvelines, aucun captage AEP public ou privé utilisé pour la production d'eau potable n'est recensé sur la commune de Saint-Cyr-l'École. Le site n'est inclus dans aucun périmètre de protection de captage d'eau destiné à la consommation.

La commune est traversée par l'aqueduc de l'Avre qui dispose de zones de protection sanitaire déclarées d'utilité publique par arrêté préfectoral du 11 janvier 1965 et de servitudes attachées à la protection des eaux potables.

Cependant, d'après les prescriptions datant du 11-01-1965 concernant la protection de l'aqueduc de l'Avre, le site d'étude est situé à plus de 40 mètres de l'Aqueduc et n'est donc pas concerné par les zones de protection.

4.4.5 Hydrographie

- **Hydrologie :**

D'après l'étude des cartographies mises à disposition sur Géoportail, aucun cours n'est localisé à moins de 500 mètres du site d'étude et n'est par conséquent vulnérable à une pollution issue du site.

- **Zones humides :**

D'après l'étude de la base de données CARMEN proposée par la DRIEE (cf. figure ci-dessous), le site d'étude n'est pas localisé au droit d'une enveloppe d'alerte de zones humides. L'emplacement de la zone d'étude par rapport aux différentes zones d'alertes est représenté sur la figure ci-après.

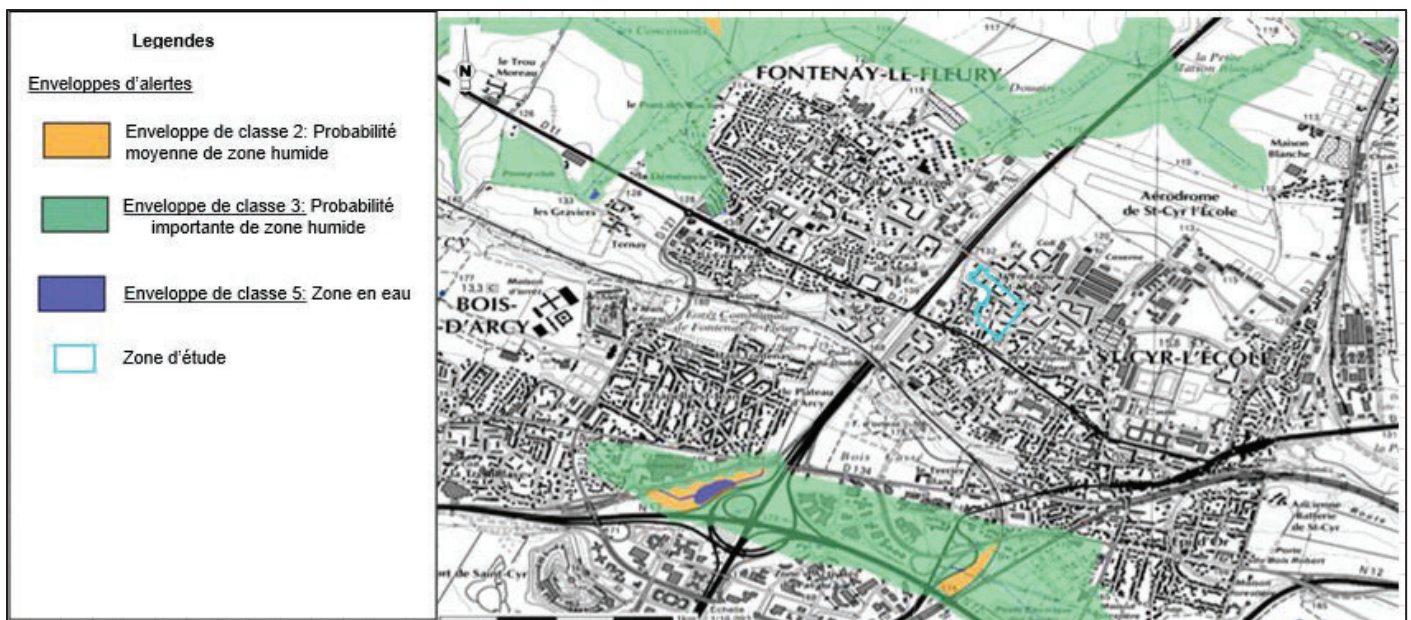


Figure 12 : Enveloppes d'alerte des zones humides avérées et potentielles en région Île-de-France

Source : DRIEE Ile de France

- **Zones d'intérêt écologique**

Afin d'évaluer la sensibilité écologique de la zone d'étude en matière de patrimoine naturel, les différentes zones écologiques et sites patrimoniaux importants à proximité ont été recensés et représentés sur la figure ci-après.



Figure 13 : Localisation des espaces protégés dans le secteur d'étude

Source : Géoportail.gouv.fr

Une ZNIEFF de type I et une ZNIEFF de type II (correspondant respectivement au bois d'Arcy et au bois de Gaze) sont localisées à environ 500 m au sud-ouest par rapport au site d'étude. Celles-ci ne sont pas considérées comme vulnérables du fait de leur éloignement.

4.4.6 Risques naturels

Les données sur les risques naturels ont été récupérées grâce à la base de données Géorisques.

Celle-ci réunit des informations sur les documents d'information préventive ou à portée réglementaire :

- PPR et assimilés ;
- procédures de type « reconnaissance de l'état de catastrophes naturelles » ;
- documents d'information préventive (Dossiers Départementaux de Risques Majeurs, Documents Communaux Synthétiques, Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs, Atlas des Zones Inondables).

Référence R001-1617347BER-V02

La commune de Saint-Cyr-l'Ecole a fait l'objet de six arrêtés de reconnaissance de catastrophes naturelles, comme indiqué dans le tableau ci-après.

Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain : 1				
Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
78PREF19990233	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Inondations et coulées de boue : 1				
Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
78PREF20160523	28/05/2016	05/06/2016	15/06/2016	16/06/2016
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse : 2				
Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
78PREF19910014	01/05/1989	31/12/1990	10/06/1991	19/07/1991
78PREF19930016	01/01/1991	31/12/1992	06/09/1993	19/09/1993
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols : 2				
Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
78PREF19980032	01/01/1993	30/06/1997	12/03/1998	28/03/1998
78PREF20050018	01/07/2003	30/09/2003	11/01/2005	01/02/2005

Figure 14: Arrêtés de catastrophes naturelles sur la commune de Saint-Cyr-l'Ecole

Source : Géorisques.gouv.fr

Risques de mouvements de terrain

La commune de Saint-Cyr-L'école (dont le site d'étude) est soumise à un plan de prévention des risques prévisibles pour les risques de mouvements de terrain approuvé.

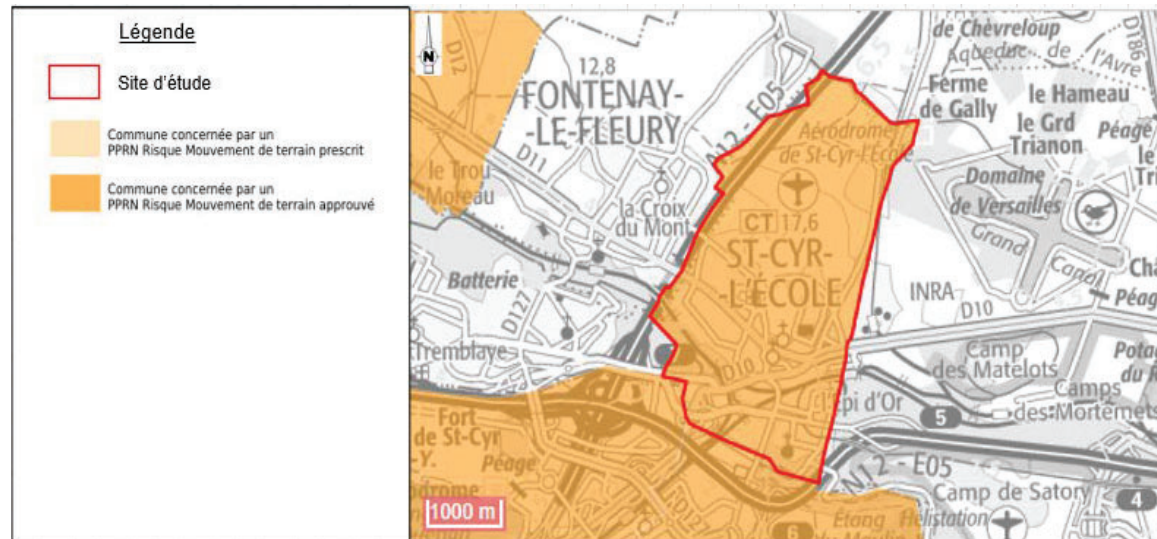


Figure 15 : Risque de mouvements de terrain présents sur la commune de Saint-Cyr-l'Ecole

4.4.7 Risques industriels

Le site n'est pas inclus dans un zonage en lien avec un risque SEVESO.

5 Etude historique, documentaire et mémorielle (A110)

5.1 Objectifs

Les études historiques, documentaires et mémorielles ont pour but de reconstituer, à travers l'histoire des pratiques industrielles et environnementales du site, d'une part les zones potentiellement polluées et d'autre part les types de polluants potentiellement présents au droit du site concerné.

5.2 Sources d'informations

Afin de réaliser l'étude historique et documentaire, plusieurs sources d'informations ont été consultées. Elles sont résumées dans le tableau suivant.

Tableau 7 : Sources d'informations

Données recherchées	Sources d'informations
Topographie, géographie	<ul style="list-style-type: none"> - Cartes IGN - Cadastre gouvernemental - Plan topographique de l'emprise du site
Photographies aériennes	<ul style="list-style-type: none"> - Photographies aériennes de l'IGN - Géoportail
Informations diverses, autres sources documentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Bases de données BASOL, BASIAS, ICPE - Géorisques (www.georisques.gouv.fr) - DRIEE Ile-de-France - Archives communales - Archives départementales - Préfecture

5.3 Étude historique et documentaire (A110)

5.3.1 Base de données BASIAS

La base de données BASIAS (Base de Données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service) recense les anciens sites industriels, susceptibles d'engendrer une pollution de l'environnement.

Au total, 9 entreprises sont référencées dans un rayon de 500 m autour du centre de la zone d'étude.

En l'absence de données précises sur le sens d'écoulement des eaux souterraines, le site d'étude sera considéré comme vulnérable à une pollution issue de ces 9 établissements. Leur description est disponible dans le tableau ci-dessous.

Tableau 8: Sites BASIAS présents dans un rayon de 500 m autour du site

Identifiant BASIAS	Distance par rapport au centre du site (m)	Raison sociale	Activités principales	Polluant potentiel
IDF7801872	200 m (sud)	SHELL FRANCAISE (S.A.),	Station-service	HCT, HAP, BTEX, COHV
IDF7801869	220 m (nord)	N.D.	Blanchisserie-teinturerie	COHV
IDF7801873	230 m (sud-ouest)	MOBIL OIL FRANCAISE	Station-service	HCT, HAP, BTEX, COHV
IDF7801870	340 m (sud-est)	HÔPITAL PSYCHIATRIQUE DEPARTEMENTAL CHARCOT	Activités hospitalières	-
IDF7801874	340 m (ouest)	SELF-O-MAT (S.A.R.L)	Blanchisserie-teinturerie	COHV
IDF7801877	370 m (est)	HLM Pierres et Lumières	Production et distribution de vapeur	HCT, HAP, BTEX
IDF7800417	370 m (est)	ELF DISTRIBUTION	Station-service	HCT, HAP, BTEX, COHV
IDF7801867	400 m (nord-ouest)	MOBIL OIL FRANCAISE	Station-service	HCT, HAP, BTEX, COHV
IDF7800663	480 m (ouest)	J. R. DEPANNAGES (S.A.R.L)	Station-service-Dépôt de liquide inflammable Ferrailleur/casse auto	HAP, HCT, BTEX, COHV, métaux

Les polluants en lien avec les activités de ces établissements susceptibles d'être retrouvés dans les milieux sont les métaux, les hydrocarbures totaux, les HAP, les BTEX et les solvants chlorés (COHV).

5.3.2 Sites référencés sur BASOL

La base de données BASOL, qui recense les sites et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics à titre préventif ou curatif, a été consultée le 04/04/20. Selon cette base de données, le site n'est pas référencé BASOL. Aucun établissement n'est référencé dans un périmètre de 500 m autour du site d'étude.

La localisation des sites BASIAS et BASOL est disponible sur la figure ci-dessous.

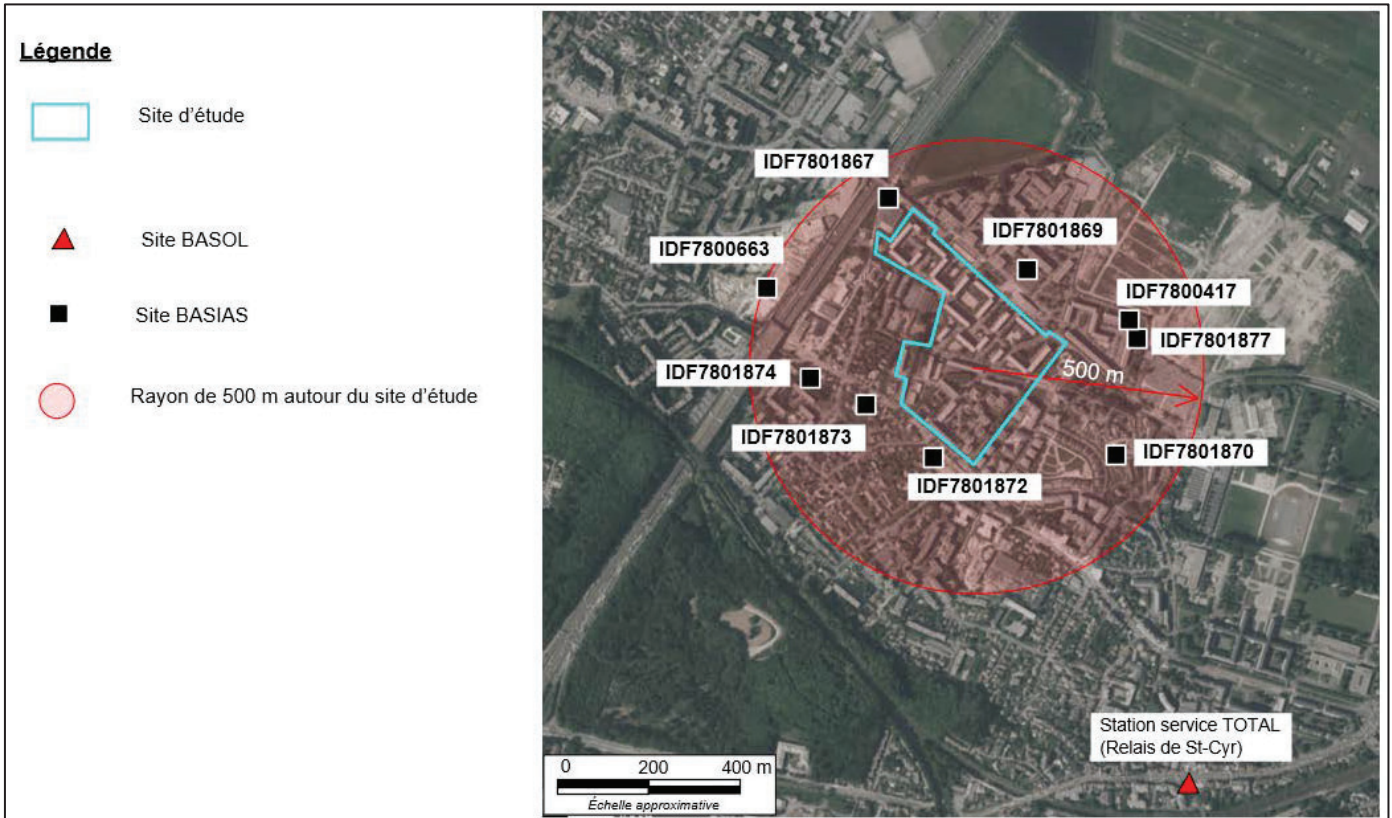


Figure 16 : Localisation des sites BASIAS et BASOL dans un périmètre de 500 m par rapport au site d'étude

Source : Infoterre - BRGM

5.3.3 ARIA

La base de données ARIA (Analyse, Recherche et Information sur les Accidents) répertorie les incidents ou accidents qui ont, ou auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publiques ou à l'environnement. Aucun accident n'a été répertorié sur le site d'étude ainsi que la commune de Saint-Cyr-l'École sur la base de donnée ARIA.

5.3.4 Consultation de la base de données des ICPE soumises à autorisation et enregistrement en ligne

La base de données des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement disponible sur le site du Ministère en charge de l'Environnement a été consultée le 06/04/2020 pour la commune de Saint-Cyr-l'Ecole. Cette base de données recense les installations soumises à autorisation ou à enregistrement (en construction, en fonctionnement ou en cessation d'activité) et ne concerne donc pas les ICPE soumises à déclaration ou dont l'activité est terminée.

Aucune installation soumise à autorisation ou enregistrement n'est recensée dans cette base de données dans un rayon de 500 m autour du site. Un impact sur ce dernier est donc peu probable.



Figure 17 : Localisation des installations classées dans un rayon de 500 m du site d'étude

Source : Géorisques.gouv.fr

5.3.5 Consultation des services municipaux de Saint-Cyr-l'Ecole

Le service de l'urbanisme a été contacté par mail le 03/04/2020. Selon le retour de ce service en date du 06/04/20 (**Annexe 1**), des dossiers de permis de construire pourraient être consultables à partir des références des permis. Néanmoins, les éléments constitutifs de ces dossiers concernent essentiellement le bâti et non les installations pouvant avoir un impact sur la qualité des milieux. Ces informations ont été consultées à la DRIEE Ile-de-France (cf. paragraphe ci-après).

5.3.6 Consultation des services régionaux et interdépartementaux d'Île-de-France

La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France (DRIEE) a été contactée le 06/04/2020 par mail. Une réponse pour une consultation sur place nous a été accordée par téléphone le 29/06/2020. Les documents consultés à la DRIEE des Yvelines sont consultables en **Annexe 2**.

D'après la consultation en DRIEE du dossier DALKIA (cote: 20060356) réalisée le 01/07/2020, les éléments suivants ont été identifiés :

- 1997 : Demande de déclaration de la chaufferie à la résidence Fontaine Saint Martin (gaz naturel : 5,120 kw) ;
- Février 2006 : La chaufferie est déclarée non-conforme par le préfet ;
- Mai 2006 : dépôt du dossier de déclaration de DALKIA pour l'installation d'une installation de combustion 8 rue Berthie Albretch - Saint Cyr l'Ecole (78) ;
- Juillet 2006 : récépissé de déclaration d'exploiter « l'installation de combustion consommant du gaz naturel dont la puissance thermique est supérieure à 2 MW mais inférieure à 20 MW ».

5.3.7 Consultation de la Préfecture des Yvelines

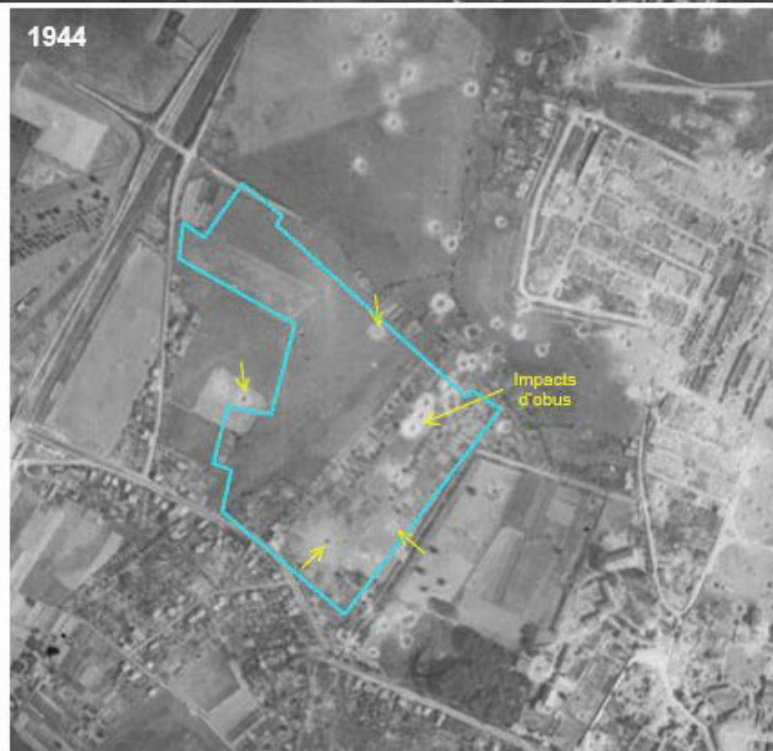
La préfecture des Yvelines a été contactée le 03/04/2020 par mail. Selon un retour en date du 17/04/20 (**Annexe 3**), aucun document n'est présent en préfecture.

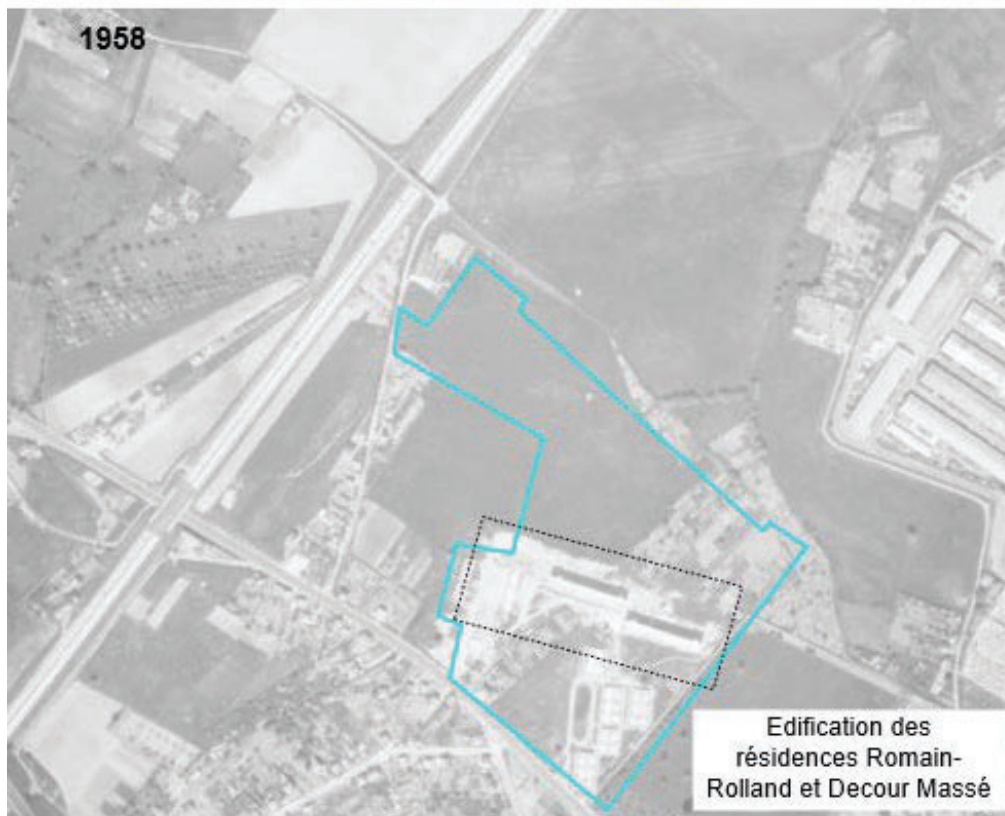
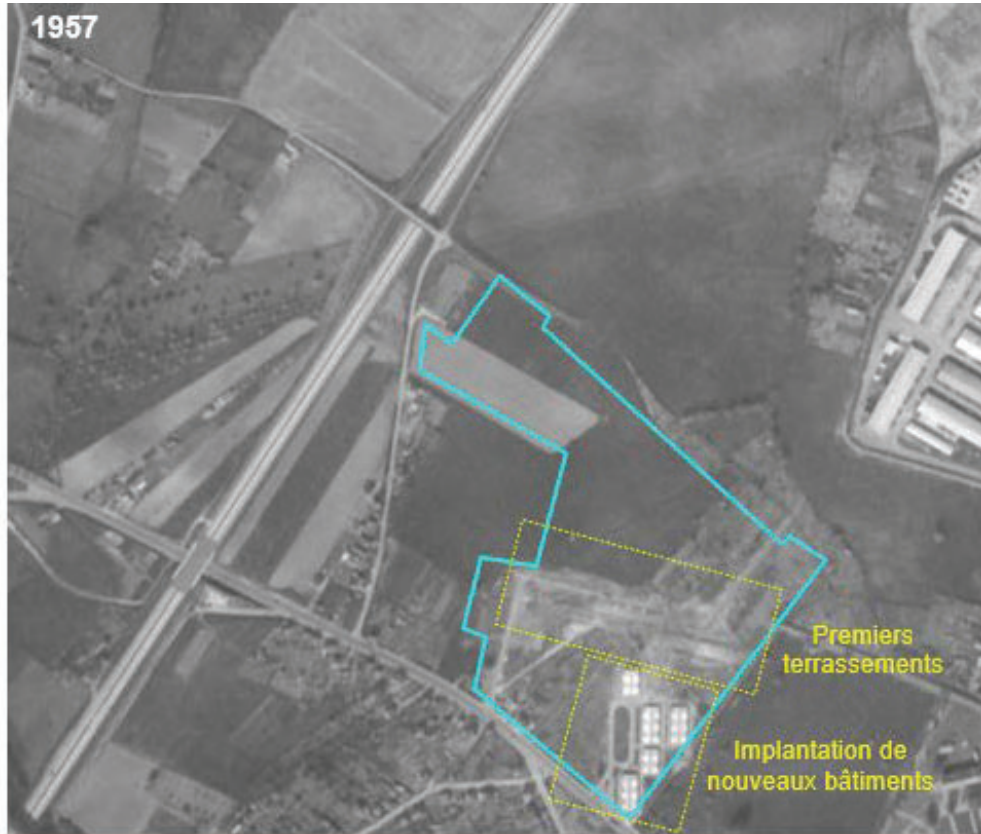
5.3.8 Consultation des Archives Départementales des Yvelines

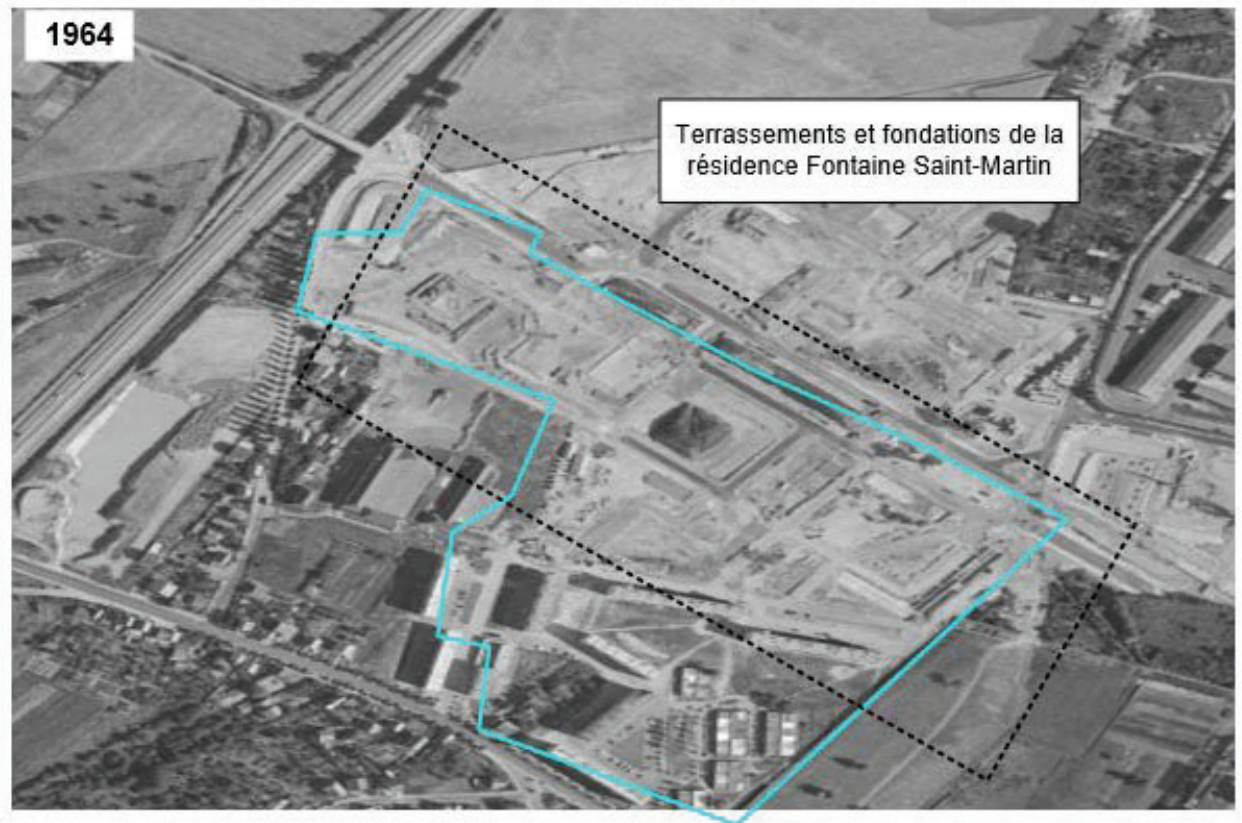
Les archives départementales des Yvelines ont été contactées le 06/04/2020 par mail. Selon un retour en date du 24/06/20 (**Annexe 4**), aucun document n'est présent aux archives départementales des Yvelines.

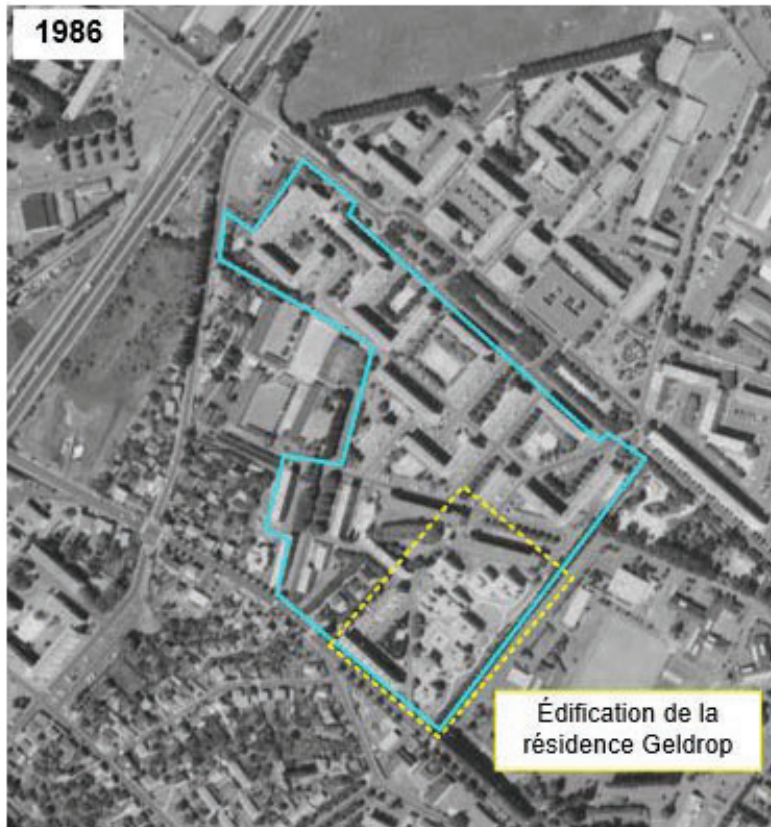
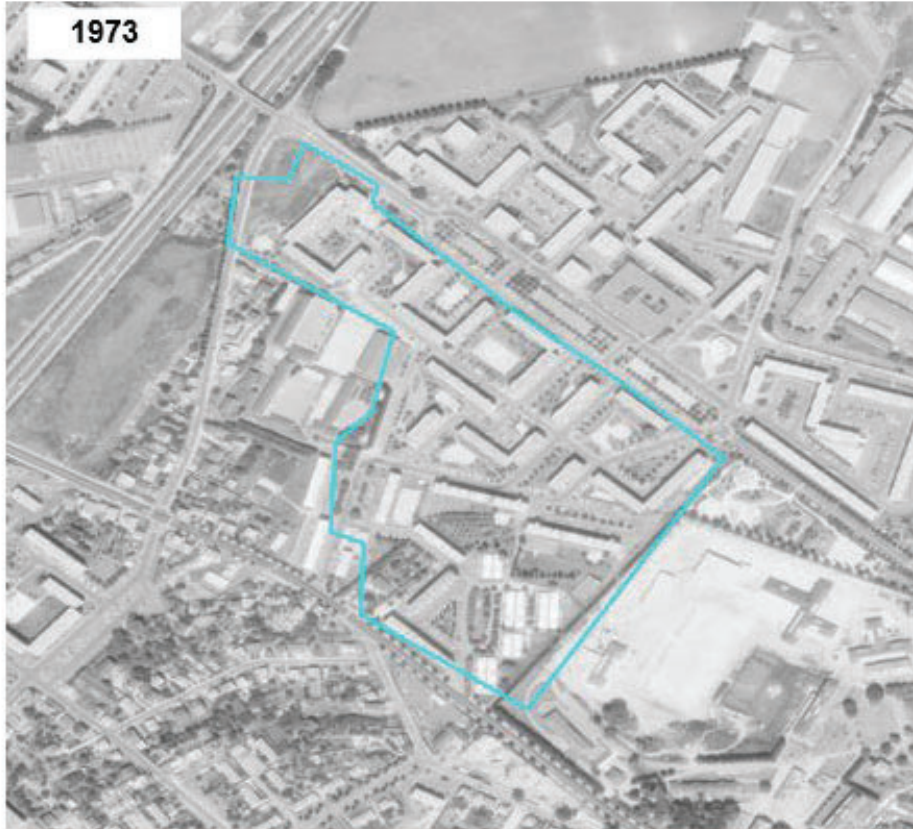
5.3.9 Consultation des photographies aériennes du site de l'IGN

Les vues aériennes ont été consultées entre 1933 et 2019 et sont disponibles ci-dessous.









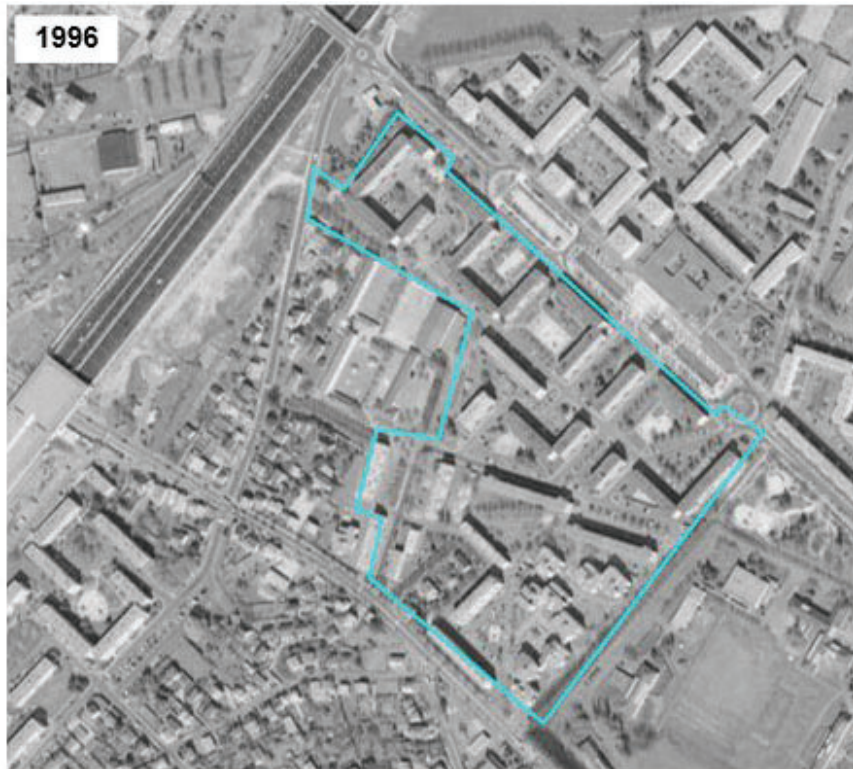


Figure 18: Vues aériennes historiques du site (source : remonterletemps.ign.fr)

D'après l'étude des photographies aériennes historiques ainsi que les renseignements fournis par Les Résidences, la chronologie suivante a pu être établie :

- 1933 : Site d'étude non construit – environnement majoritairement agricole, présence de hangars au nord-est ;
- 1944 : traces de bombardements denses au nord-est et à l'est, impacts d'obus observés au droit du site ;
- entre 1944 et 1957 : Construction d'un ensemble de bâtiments dans l'angle sud du site ;
- 1957 à 1963 : Aménagement des résidences Romain-Rolland (1959) et Decour Macé (1961) ;
- de 1964 à 1973 : aménagement de la résidence Fontaine Saint Martin (1965) et d'une zone résidentielle au nord ;
- de 1973 à 1986 : déconstruction des bâtiments présents dans l'angle sud et édification de la résidence Geldrop (1984) ;

Après 1986, le site d'étude ne subit pas d'évolutions majeures et présente une configuration comparable à l'actuelle. Il en est de même pour son environnement proche, hormis l'aménagement dans les années 2000 du quartier de l'Abbaye (logements collectifs en R+2-4) au sud-est du site.



6 Conclusion – résumé technique

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier de la Fontaine Saint-Martin regroupant quatre résidences (Fontaine Saint-Martin, Romain Rolland, Geldrop, Decour-Macé) situées sur la commune de Saint-Cyr-l'Ecole (78210), la société LES RESIDENCES a sollicité Tauw France pour la réalisation d'une étude historique, documentaire et de vulnérabilité. Les conclusions de cette étude sont synthétisées ci-dessous.

Bilan de l'étude de vulnérabilité

Les premières eaux souterraines sont attendues au droit du site entre 12 et 22 m de profondeur. Celles-ci ne sont considérées comme moyennement vulnérables à une pollution issue du site compte tenu de leur profondeur et sensibles du fait de leur usage (eau collective).

Le site d'étude est toutefois localisé hors d'un périmètre de protection de captage en eau potable et hors d'une zone d'intérêt écologique.

Bilan de l'étude historique et documentaire

▪ ***Au droit du site :***

Aucun site BASIAS, BASOL ou ICPE n'est recensé au droit de la zone d'étude.

Celle-ci était historiquement exploitée pour des activités agricoles. elle a ensuite subi quelques bombardements lors de la seconde guerre mondiale. Les quatre résidences que comporte la zone d'étude ont été aménagées selon la chronologie suivante :

Romain Rolland : 1959, Decour Macé : 1691, Fontaine Saint Martin : 1965 et Geldrop : 1984.

A noter qu'un ensemble de bâtiment (usage non connu) est aménagé entre 1944 et 1957 dans l'angle sud-est du site pour être déconstruit entre 1973 et 1984 au profit de la résidence Geldrop.

Depuis 1984, aucun changement notable n'est observé sur la zone d'étude par rapport à la configuration actuelle.

D'après les investigations réalisées par BURGEAP en juin 2020 au droit du site, un impact en hydrocarbures a été identifié dans les remblais, au niveau du parking de la résidence Decour Macé.

▪ ***Environnement proche du site d'étude :***

Hormis la zone résidentielle de l'Abbaye aménagée dans les années 2000 en limite sud-est du site, l'environnement proche a peu évolué depuis les années 1980. Il s'inscrit dans un contexte mixte comportant des zones d'habitation, des établissements publics et des bâtiments d'activités tertiaires. Au total, 9 sites BASIAS sont recensés à moins de 500 m du site d'étude pour des activités de station-service et de blanchisseries.

Synthèse des sources de pollution potentielles recensées au droit du site

Plusieurs sources de pollution potentielles ou avérées sont recensées au droit du site d'étude :

- impact ponctuel en hydrocarbures mis en évidence dans l'étude BURGEAP (2 400 mg/kg MS en HCT C10-C40) ;
- anciennes cuves de mazout au droit de la chaufferie DALKIA localisée au 8 rue Berthie Albrecht. Bien que cette cuve soit positionnée au-dessus des locaux enterrés sur une dalle béton servant à l'exploitation de la chaufferie, elle peut faire l'objet d'une éventuelle source de pollution au droit des sols ;
- Transformateurs ayant potentiellement contenu des PCB.

Sources de pollution éventuelles externes au site

Plusieurs sites BASIAS sont présents à moins de 500 m du site d'étude. Du fait de leur proximité et de la nature de leur activité, un impact sur le site via les eaux souterraines n'est pas à exclure mais reste peu probable du fait de leur profondeur.

Recommandations

Sur la base des résultats de l'étude historique et documentaire ainsi que des observations lors de la visite de site, Tauw France recommande la réalisation :

- de sondages et prélèvements de sol pour compléter les résultats obtenus par GINGER BURGEAP et dimensionner l'impact en hydrocarbures observé au niveau du sondage P5 ;
- de sondage et prélèvements de sol à proximité des anciennes cuves à mazout et des transformateurs PCB ;
- De piézaires profonds pour s'assurer de l'absence de migration de pollution hors site issue des sites BASIAS via un éventuel dégazage des eaux souterraines ;
- d'un prélèvement de gaz du sol au droit du futur espace petite enfance. L'option de la réalisation d'analyse des risques résiduels prédictive sera à retenir en fonction des résultats d'analyse des prélèvements de gaz du sol

Annexe 1 Mail du service Urbanisme

From: BAL GENERIQUE URBANISME
To: [Emilien Bernardeau](#); [BAL GENERIQUE URBANISME](#)
Cc: [François Degrelle](#)
Subject: [EXTERNAL] RE: Possession d'information et/ou de documents anciens ou récents relatifs au site localisé rue du 8 mai 1945 78210 - Saint-Cyr-l'Ecole.
Date: lundi 6 avril 2020 17:18:41
Attachments: [image001.png](#)

Bonjour Monsieur,

Il faudrait voir avec Les Résidences, bailleur, s'ils disposent des références des permis car ceux-ci sont trop anciens pour être dans notre logiciel, et s'ils existent encore ils sont archivés.

Dans le meilleur des cas il faudra donc attendre la fin du confinement pour extraire des dossiers, sous réserve d'avoir leur numéro, depuis le site des archives.

Bien cordialement,

Valérie Cognata

Responsable service Urbanisme

vcognata@saintcyr78.fr

Ville de Saint-Cyr l'Ecole

1 square de l'Hôtel de Ville

78211 Saint-Cyr-l'École cedex



De : Emilien Bernardeau [mailto:e.bernardeau@tauw.com]

Envoyé : vendredi 3 avril 2020 17:50

À : BAL GENERIQUE URBANISME <urbanisme@saintcyr78.fr>

Cc : François Degrelle <f.degrelle@tauw.com>

Objet : Possession d'information et/ou de documents anciens ou récents relatifs au site localisé rue du 8 mai 1945 78210 - Saint-Cyr-l'Ecole.

Je me permets de vous contacter dans le cadre d'une étude historique et documentaire d'un site localisé rue du 8 mai 1945 (Résidences Fontaine Saint-Martin, Romain Rolland et

Decour)- 78210 - Saint-Cyr-l'Ecole.

Pourriez-vous nous indiquer si vous êtes en possession d'information et/ou de documents anciens ou récents relatifs à ce site ?

En particulier :

- permis de construire/démolir

- informations concernant une éventuelle inscription au registre des installations

classées pour la protection de l'environnement

- tout autre documents ou informations relatifs aux activités exercées au droit du site

Merci d'avance pour votre réponse.

Kind regards,

Emilien BERNARDEAU

Tauw France SAS

Immeuble le Vancouver

3, allée Edmée Lheureux

94340 Joinville le Pont (Paris)

M 0677043813

Annexe 2 Documents consultés à la DRIEE

PREFECTURE DES YVELINES
- 3 AVR. 1997
S.U.E.L.



OFFICE PUBLIC INTERDEPARTEMENTAL D'HABITATIONS A LOYER MODERE

PREFECTURE DES YVELINES
Service des Installations classées
1 rue Jean Houdon

78000 VERSAILLES

Versailles, le 1er avril 1997

N/Réf. : DP/CHAUF/PB/EB n°331/97

Affaire : PLAISIR - Le Valibout
ST CYR L'ECOLE - Fontaine St Martin
LES MUREAUX - Musiciens

Objet : Déclaration des chaufferies

Affaire suivie par Monsieur BIAGGI

Messieurs,

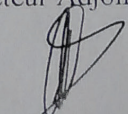
Nous vous serions reconnaissant de bien vouloir nous faire parvenir les documents nécessaires à la déclaration des chaufferies (rubrique 2910).

En effet, compte tenu de l'évolution de la nomenclature des installations classées, les chaufferies suivantes de notre patrimoine sont supérieures à 2.000 KW :

CHAUFFERIE	PUISSANCE INSTALLEE
RESIDENCE LE VALIBOUT <i>Plaisir</i>	13.602 KW CHALEUR ET SECOURS FL2 TBTS<1%
RESIDENCE FONTAINE ST MARTIN <i>St Cyr l'Ecole</i>	5.120 KW au GAZ NATUREL
RESIDENCE LES MUSICIENS <i>Les Mureaux</i>	10.120 KW COGENERATION GAZ Appoint GAZ NATUREL ET FIOUL DOMESTIQUE

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Directeur Adjoint du Patrimoine


Marc TREHOUT

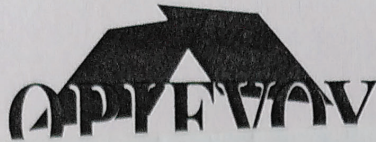
Copie : THERMOTIQUE

OFFICE PUBLIC INTERDEPARTEMENTAL

Service Interdépartemental - 55 Avenue de Paris - 78000 Versailles Cedex - Tél. : 01 30 84 23 00 - Fax : 01 39 02 29 55

PRÉFECTURE DES YVELINES

- 3 AVR. 1997



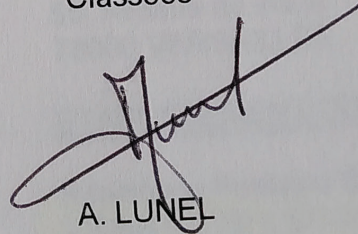
2

Chaufferie Résidence Fontaine Saint-Martin à SAINT-CYR-L'ECOLE

Cette chaufferie d'une puissance de 5,120 MW relève du régime de la déclaration au sens de la rubrique n° 2910 de la nomenclature des Installations Classées. Pourtant, elle n'a jamais fait l'objet de récépissé de déclaration d'exploitation d'installation classée.

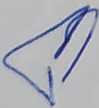
Aussi, afin de bénéficier de l'antériorité de déclaration, dans la mesure où cette chaufferie existait avant la parution du décret du 11 mars 1996 créant la rubrique n° 2910, il appartient à l'exploitant de cette chaufferie, la Société ESYS-MONTENAY, de la déclarer à Monsieur le Préfet du Département des Yvelines en fournissant les éléments précisés à l'article 25 du décret n° 77-1133 modifié, conformément aux dispositions de l'article 37 de ce décret.

L'Inspecteur des Installations
Classées



A. LUNEL

Versailles, le 10 Juillet 1997
VU, ADOPTE et TRANSMIS
à Monsieur le Préfet du
département des Yvelines
L'Ingénieur Divisionnaire
Chef du Groupe de Subdivisions

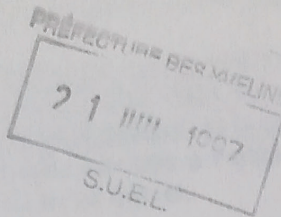


J..P. RICHARD

Ile-de-France

Versailles, le 10 Juillet 1997

Groupe de Subdivisions
des Yvelines



INSTALLATIONS CLASSÉES

REF. : AL/MT
97 RA-5

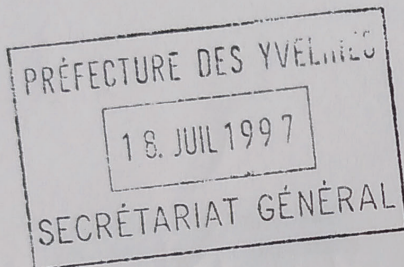
SOCIÉTÉ CONCERNÉE :

OBJET : Rapport pour avis

OFFICE PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL
D'HABITATIONS A LOYER MODÉRÉ
55, Avenue de Paris
78000 VERSAILLES

ETABLISSEMENT CONCERNE :

Résidence Fontaine Saint-Martin
à SAINT-CYR L'ECOLE
Résidence le Valibout à PLAISIR



RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES INSTALLATIONS CLASSÉES

Par bordereaux SUEL en date des 22 et 23 Avril 1997, vous m'avez transmis pour avis, 2 courriers de l'OPIEVOY déclarant notamment l'exploitation de deux chaufferies à PLAISIR (Résidence le Valibout) et à SAINT-CYR L'ECOLE (Résidence Fontaine Saint-Martin).

Chaufferie Résidence Le Valibout à PLAISIR

L'exploitation de cette chaufferie a été régulièrement autorisée par Arrêté Préfectoral n° 96-037 du 23 février 1996, en référence à la nomenclature des installations classées en vigueur à cette date, visant la rubrique n° 153 bis B-1.

Cet Arrêté Préfectoral autorise la Société ESYS-MONTENAY à exploiter 4 chaudières représentant une puissance thermique maximale cumulée de 13,605 MW.

Aussi, la présente déclaration de chaufferie ne se justifie pas. Par ailleurs, il ne revient pas à l'OPIEVOY de faire ce type de déclaration de chaufferie, mais à l'exploitant lui-même, la Société ESYS MONTENAY.

D'autre part, en référence à la nomenclature actuelle, modifiée par le décret du 11 mars 1996, cette activité de chaufferie, maintenant répertoriée à la rubrique n° 2910 en remplacement de la rubrique n° 153 bis, relève désormais du simple régime de la déclaration. Toutefois, cette évolution n'entraîne pas de modification des prescriptions édictées dans l'Arrêté Préfectoral d'autorisation sus-évoqué, qui restent applicables en tout point à l'installation.



ENERCHAUF

BUREAUX : 23/25, ROUTE DE LA SEINE
C.E. N° 239 - 92637 GENNEVILLIERS CEDEX

N.Réf : DB/CP/13155
Objet : Arrêté du 27/09/97

D. U. E. L.
12 MARS 1998
PREFECTURE DES YVELINES

PREFECTURE DES YVELINES
DIRECTION DE L'URBANISME DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU LOGEMENT
1 RUE JEAN HOUDON
78000 VERSAILLES

LETTRE RECOMMANDEE AVEC A.R.

Gennevilliers, le 9 Mars 1998

Messieurs,

Conformément à l'arrêté du 27 Septembre 1997 nous vous informons que nous assurons l'entretien pour le compte de notre client :

RESIDENCE LA FONTAINE SAINT MARTIN

4 RUE JEAN MOULIN
78210 SAINT CYR L'ECOLE

REPRESENTE PAR :

CABINET VILLA
CENTRE COMMERCIAL DU MOULIN
92360 MEUDON LA FORET

*attention
à Résidence St Martin
celle-ci n'est
pas le HLM*

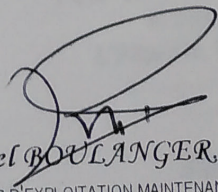
les installations de production de chaleur suivantes :

Puissance : 7 030 Kw

Combustible : Gaz naturel

Vous souhaitant bonne réception de la présente et, restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugeriez utile à votre information,

Nous vous prions de croire, Messieurs, en l'assurance de nos salutations distinguées.


Daniel BOULANGER
DIRECTEUR D'EXPLOITATION MAINTENANCE

PRÉFECTURE DES YVELINES

DIRECTION DE L'URBANISME,
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU LOGEMENT

Versailles, le 12 MARS 1999

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT

Juliette JAY

☎ 01 39 49 76 85

REFERENCE :

RECOMMANDE AVEC A.R.

Monsieur le Directeur,

Par courrier du 25 juillet 1997, je vous demandais de bien vouloir déclarer l'installation de combustion que vous exploitez à SAINT-CYR L'ECOLE, résidence de la Fontaine Saint-Martin, pour le compte de l'OPIEVOY.

A ce jour, vous n'avez entrepris aucune démarche afin de régulariser votre situation administrative. En conséquence, je vous sollicite de nouveau et vous invite à me faire parvenir ces renseignements dans le délai d'un mois.

Si vous ne vous êtes pas conformé à ma demande à l'issue de ce délai, je vous informe que j'engagerai la procédure de sanctions administratives prévue à l'article 24 de la loi n° 76.663 du 19 juillet 1976.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

LE PREFET DES YVELINES
POUR LE PREFET des YVELINES
et par délégation,
L'Attaché, Chef de Bureau,

Société ESYS-MONTENAY -
Agence de VERSAILLES
31, rue de Vergennes
78000 VERSAILLES

N. FOURNIOLS

appel du 17/13/99
- voir copie de la lettre
- voir imprimé de la lettre
le 17/13/99

Eliane VALLET

Copie à :

DRIRE/G.S. 78
A l'attention de M. LUNEL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité



RESIDENCE FONTAINE ST MARTIN
4, rue Jean Moulin
78120 ST CYR L'ECOLE

COMMUNE

FONTENAY - LE - FLEURY

Chaufferie

Rayon 35 m

AD

DE

AIE

579.500

578.500

579.500



PRÉFECTURE DES YVELINES

VERSAILLES, le

01 FEV. 2006

DIRECTION DE L'URBANISME,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DU LOGEMENT
Bureau de l'environnement
Affaire traitée par Karine BOURDIN
N° de tel : 01 39 49 75 49

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez fait parvenir une déclaration d'antériorité concernant vos installations soumises à la législation des installations classées pour votre site de Saint-Cyr-L'École, Résidence La Fontaine Saint-Martin, établi au 4, rue Jean Moulin.

Après examen de celle-ci, il s'avère que les dispositions suivantes de l'arrêté ministériel du 25 juillet 1997, relatif aux installations de combustion, ne sont pas respectées :

- Art. 2.3 : Interdiction d'activités au-dessus de la chaufferie ;
- Art. 2.4 : Comportement au feu des bâtiments (absence d'évents) ;

En conséquence, je ne peux vous délivrer le récépissé prévu à l'article 27 du décret n° 77.1133 du 21 septembre 1977 et je vous demande de m'informer des dispositions que vous comptez prendre afin de respecter ces prescriptions.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Préfet,

Pour le Préfet des Yvelines

et par délégation

l'Attaché, Adjoint au chef de Bureau

Didier GRANDPRE

Cabinet VILLA-Groupe ICADÉ

Centre Commercial du Moulin

92360 Meudon-la-Forêt

Etablissement concerné :

Résidence La Fontaine Saint Martin

4, rue Jean Moulin

78120 SAINT-CYR-L'ÉCOLE

PJ : Arrêté ministériel du 27 juillet 1997

DALKIA

**Dossier de déclaration
au titre des Installations Classées
pour la Protection de l'Environnement
relatif à la chaufferie de la Résidence Fontaine Saint-Martin**

SAINT-CYR-L'ECOLE (78)

Dossier réalisé avec le concours de l'APAVE Parisienne

DALKIA

Saint-Cyr-L'Ecole (78)

Installations classées pour la protection de l'environnement

Dossier de déclaration

Copie de la lettre d'accompagnement

SOMMAIRE

PREFECTURE DES YVELINES

Bureau des Installations Classées

1, rue Jean Houdon

78 010 VERSAILLES CEDEX

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Monsieur Guillaume COUPEAU, Directeur de Centre Grande Couronne, ai l'honneur de déclarer l'exploitation d'activités et d'installations visées par le Titre I^{er} du Livre V du Code de l'Environnement, implantées au n°8, rue Berthie Albrecht sur la commune de Saint-Cyr-L'Ecole (78).

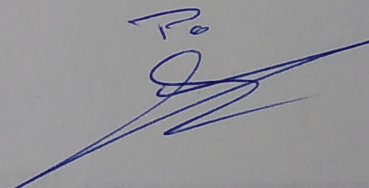
Ces activités et installations relevant du régime de la simple déclaration, sont classables sous les rubriques suivantes de la nomenclature :

➤ **2910 : Installations de combustion**

Conformément à l'article 25 du décret N° 77-1133 du 21 Septembre 1977 modifié, vous trouverez ci-après un dossier de déclaration (3 exemplaires) comprenant les pièces et renseignements mentionnés à cet article.

En vous remerciant de prendre en considération cette déclaration, et dans l'attente de votre récépissé, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur COUPEAU Guillaume
Directeur de Centre Grande Couronne



3. DESCRIPTIF DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER

La Chaufferie de la résidence Fontaine Saint-Martin exploitée par DALKIA est implantée au sous-sol dans un local indépendant d'une superficie d'environ 180 m² sans cloisonnement. Le local ne dispose d'aucune zone administrative et ne comporte que les installations techniques exploitées par DALKIA.

La Chaufferie est accessible uniquement par une entrée donnant sur la rue Berthie Albrecht. L'accès y est réglementé. Seul le personnel DALKIA habilité dispose de la clé permettant d'ouvrir un boîtier renfermant la clé du local.

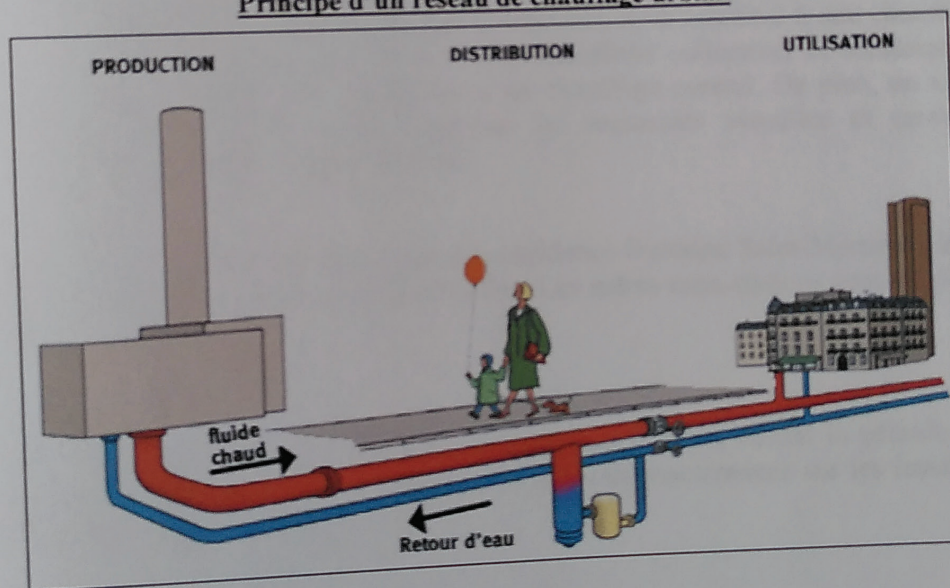
Un plan du local est présenté en annexe.

4. PROCEDE DE FABRICATION DE CHALEUR

La production de chauffage pour la résidence Fontaine Saint-Martin exploitée par DALKIA nécessite l'intervention de trois unités :

- le centre de production,
- un réseau de distribution de chaleur,
- des postes de livraison.

Principe d'un réseau de chauffage urbain

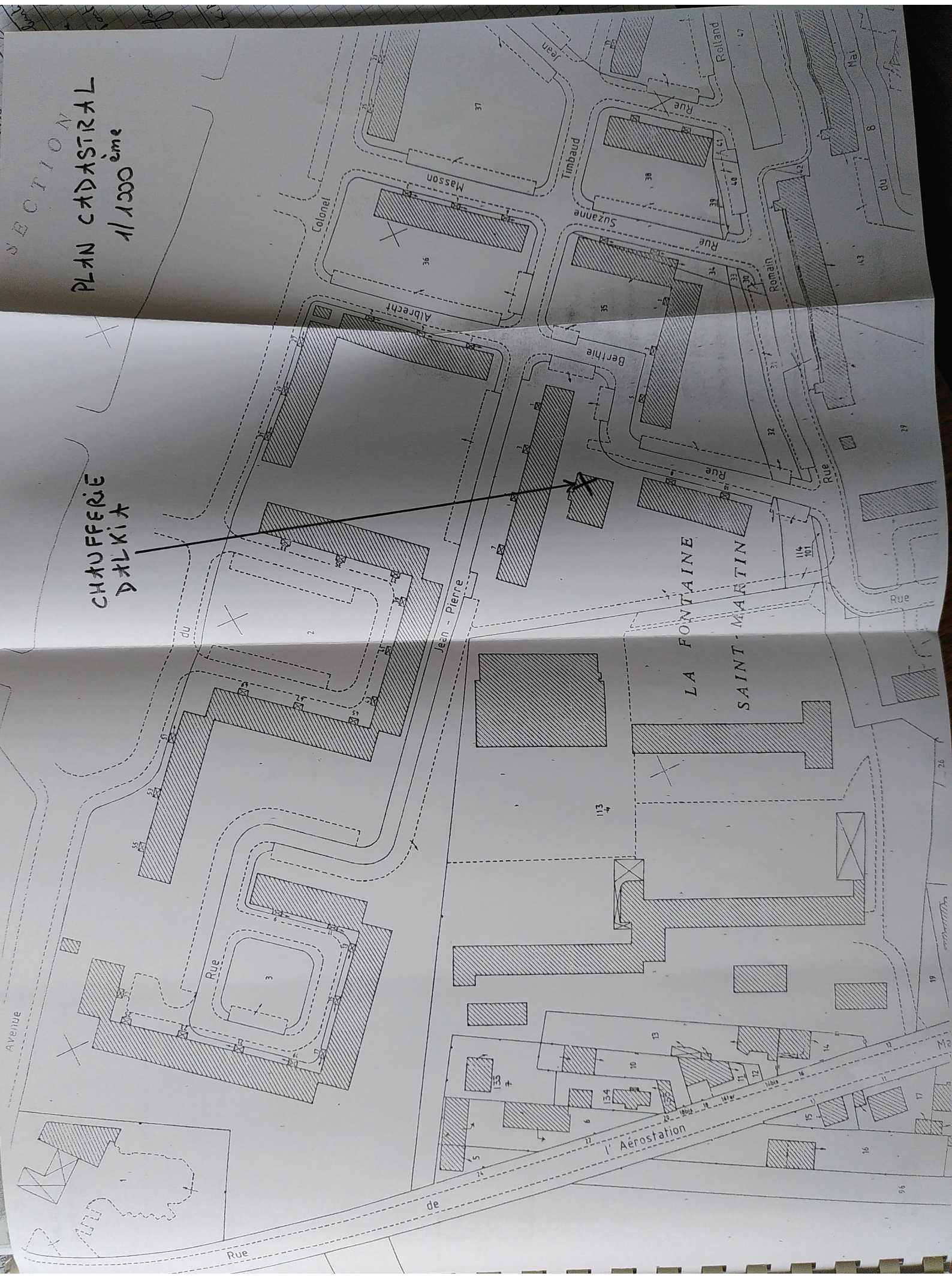


Le centre de production de chaleur

La Chaufferie de la résidence Fontaine Saint-Martin dispose de deux brûleurs WEISHAUPt utilisant comme combustible du gaz naturel. La puissance unitaire de chacun des chaudières est de 2 560 kW, soit une puissance totale de 5 120 kW (régime de la déclaration préfectorale). Le principe de fonctionnement de l'unité thermique est présenté en annexe.

SECTION N
PLAN CADASTRAL
1/1000^{ème}

CHAUFFERIE
DALKIA



SECTION

1/1500

